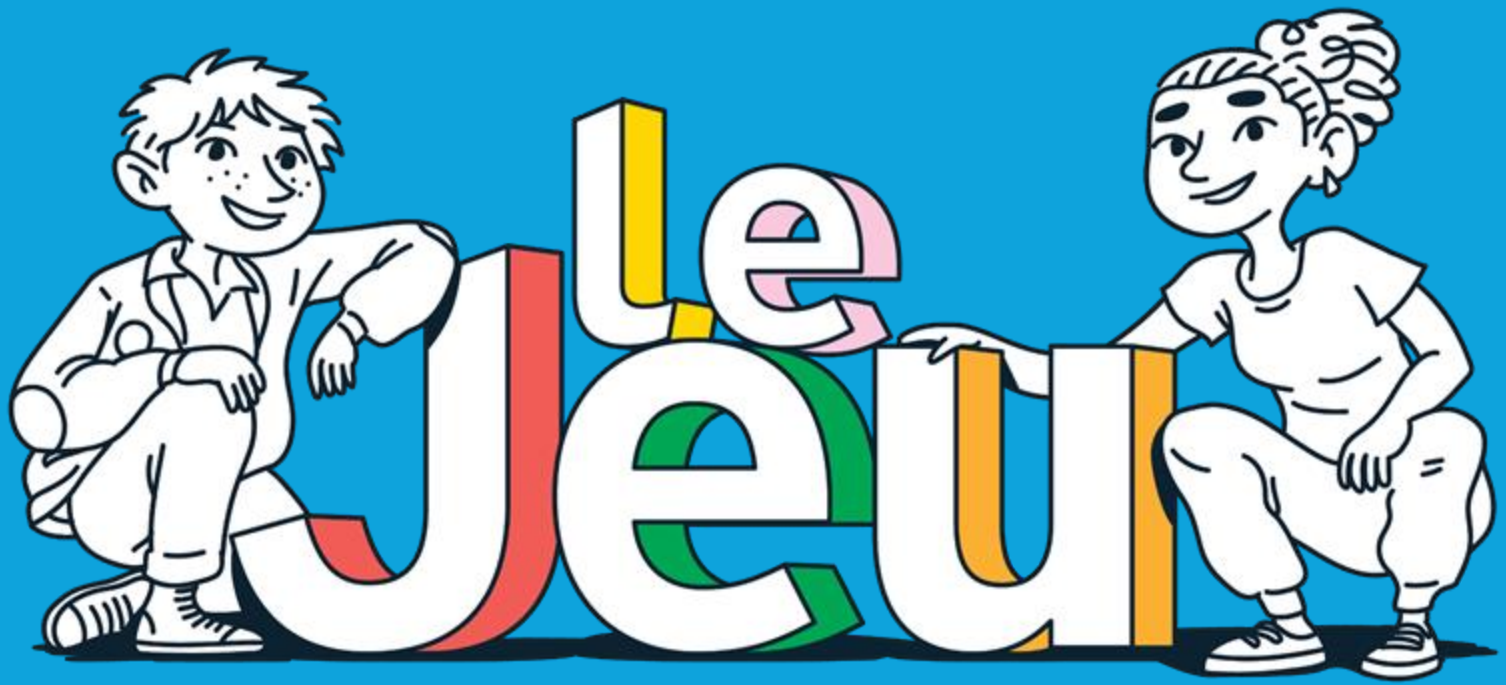

Guide des cartes

2024 | Par FRESQUE DES CYBERCITOYENS

Comment utiliser ce guide ?

Ce guide des cartes et sources a pour objectif de recenser toutes les cartes « Quiz » du jeu, en fournissant des explications et en indiquant toutes nos sources. Il n'est pas nécessaire de l'avoir lu avant d'animer une session, mais il peut servir à trouver des réponses aux questions des participants ou pour vérifier nos sources.

Pour naviguer dans ce guide :

1. Utiliser le sommaire page 3 : vous pouvez cliquer sur les titres pour vous rendre directement dans une section du manuel ;
2. Depuis toutes les pages du guide, vous pourrez retourner au sommaire en cliquant sur l'icône  située en bas à gauche des pages.

Ce manuel n'est pas fait pour être imprimé. Le jour de votre animation, munissez-vous du « Tuto Express » qui reprend toutes les informations essentielles.

SOMMAIRE

1. Thématique Cyberharcèlement

Niveau 1
Niveau 2
Niveau 3

2. Thématique Désinformation

Niveau 1
Niveau 2
Niveau 3

3. Thématique Cyberdéfense

Niveau 1
Niveau 2
Niveau 3

4. Thématique Cyberattaque

Niveau 1
Niveau 2
Niveau 3

5. Thématique Mots de passe

Niveau 1
Niveau 2
Niveau 3

6. Thématique Vie privée

Niveau 1
Niveau 2

7. Autres cartes

Cartes « Cyberattaque »
Cartes « Défense »

1. Thématique Cyberharcèlement

1. Thématique “Cyberharcèlement” - Niveau 1

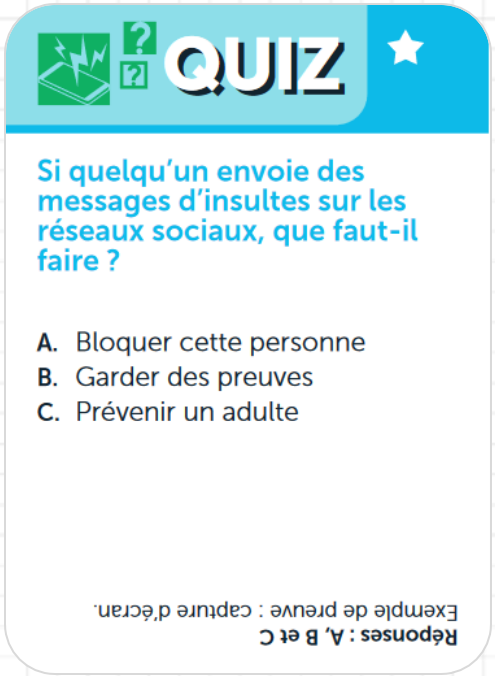

Explications

Les messages d’insultes sont considérés comme du harcèlement. On doit pouvoir en parler librement à un adulte qui prendra la situation au sérieux, sans culpabiliser la victime.

Le premier réflexe est de conserver des preuves, par exemple en prenant des captures d’écran des messages. Elles serviront au dossier judiciaire si la victime décide de porter plainte.

Ensuite, il est possible de signaler les messages, pour stopper la diffusion du contenu, et de bloquer la personne pour qu’elle ne puisse plus identifier la victime, réagir et commenter les publications.

Retrouvez d’autres conseils sur le lien source ci-dessous.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/que-faire-en-cas-de-cyberharcelement-ou-harcelement-en-ligne

1. Thématique “Cyberharcèlement” - Niveau 1

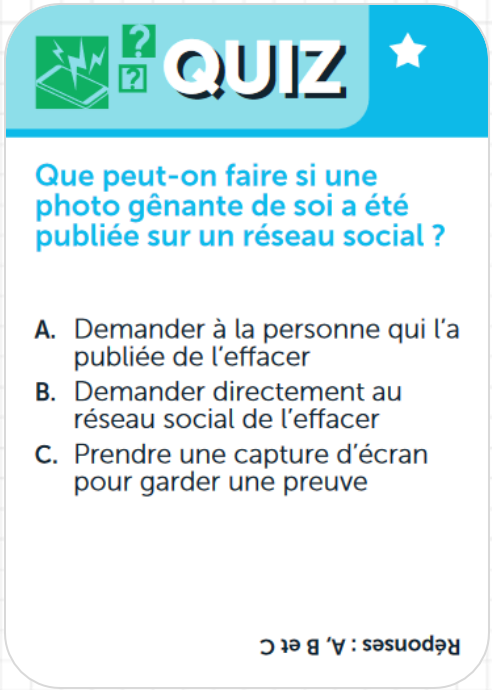

Explications

Les contenus inappropriés ou illicites, notamment les photos et vidéos humiliantes, peuvent être signalés auprès des plateformes sur lesquels ils sont présents afin de les faire supprimer, d’autant plus s’ils concernent une personne mineure.

Quelques exemples de liens de signalement pour les principaux réseaux sociaux : Instagram, Snapchat, Discord, TikTok, WhatsApp, YouTube, Facebook, Twitter. Dans un contexte de harcèlement, il est important de garder des preuves au cas où la victime déciderait de porter plainte.

On peut également se faire aider en appelant le 3018, qui peut faire supprimer des contenus en quelques heures.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/que-faire-en-cas-de-cyberharcelement-ou-harcelement-en-ligne#definition-cyberharcelement

1. Thématique “Cyberharcèlement” - Niveau 1

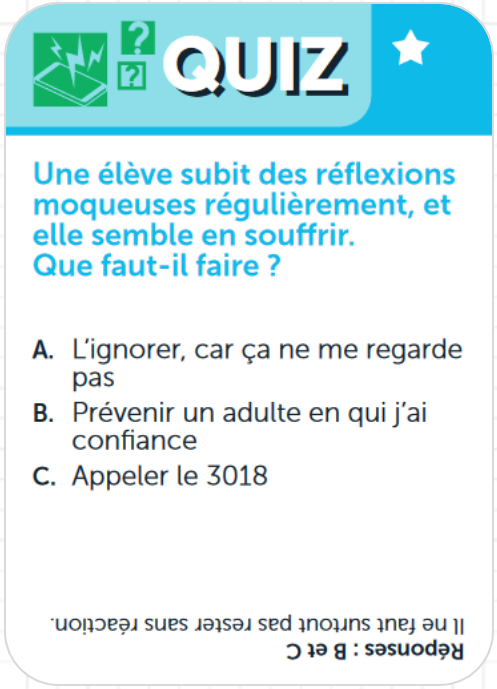

Explications

Lorsque l’on est victime ou témoin de harcèlement, il est important d’en parler à un adulte qui prendra la situation au sérieux et réagira.

On peut également contacter le 3018, un numéro gratuit, anonyme et confidentiel qui est joignable 7 jours sur 7, de 9 h à 23 h, par téléphone, sur 3018.fr par tchat en direct et via l’application 3018.

L’équipe du 3018 dispose de procédures de signalement accélérées pour faire supprimer les comptes ou les contenus préjudiciables en quelques heures auprès de plus de 20 plateformes, réseaux sociaux et messageries. Elle peut aussi conseiller les victimes dans leurs démarches.

Source : https://e-enfance.org/informer/cyber-harcelement/

1. Thématique “Cyberharcèlement” - Niveau 1

Source : https://e-enfance.org/informer/cyber-harcelement/

Explications

Le harcèlement peut prendre plusieurs formes :

- les intimidations, insultes, moqueries ou menaces
- la propagation de rumeurs
- le piratage de comptes et l’usurpation d’identité digitale
- la création d’un sujet de discussion, d’un groupe ou d’une page sur un réseau social à l’encontre d’un camarade de classe
- la publication d’une photo ou d’une vidéo de la victime en mauvaise posture
- Le sexting non consenti
- Le chantage à la webcam

1. Thématique “Cyberharcèlement” - Niveau 1

Explications

Le harcèlement ou cyberharcèlement peut entraîner des conséquences très graves, comme cela a été malheureusement démontré à plusieurs reprises à travers des drames relayés par les médias.

Il est important de rappeler que la victime n’est pas responsable de son harcèlement ou cyberharcèlement et de l’aider à s’en sortir.

Aucune parole ou aucun comportement de la part de la victime ne justifie le harcèlement, qui est interdit et puni par la loi.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/medias/2022/09/230422_FicheReflexe_Cyberharcelement.pdf

1. Thématique “Cyberharcèlement” - Niveau 1

Explications

Liker un commentaire insultant c’est encourager la personne qui harcèle et valider son comportement. En réagissant ainsi ou en diffusant des propos de harceleurs, un individu tend à aggraver la situation et son impact sur la victime. Il est donc complice.

De plus, le fait de partager ou de donner de la visibilité à ce type de propos/photos/vidéos est susceptible d’engager sa responsabilité devant la loi, même si on est mineur.

Même réagir à une publication dans l’intention d’aider la victime n’est pas une bonne idée, car il y a de fortes chances d’empirer la situation.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/que-faire-en-cas-de-cyberharcelement-ou-harcelement-en-ligne

1. Thématique “Cyberharcèlement” - Niveau 1

Explications

Une personne malintentionnée peut facilement usurper l’identité de quelqu’un d’autre ou se créer une fausse identité sur internet.

Il est nécessaire de faire attention à qui on parle ou on se confie, d’être vigilant face aux demandes de connexion venant d’inconnus.

Une des techniques connues des cyber pédophiles, appelée grooming, consiste à mettre le jeune en confiance, souvent en se faisant passer pour quelqu’un du même âge, en lui apportant une écoute bienveillante, en le valorisant, en lui offrant des cadeaux, etc. L’objectif du prédateur est de lier un rapport intime avec le jeune pour le soumettre à des abus sexuels ou à du chantage en vue d’une exploitation sexuelle.

Source : https://www.passeportsante.net/famille/adolescence?doc=grooming-cette-pratique-dangereuse-nos-enfants

1. Thématique “Cyberharcèlement” - Niveau 1

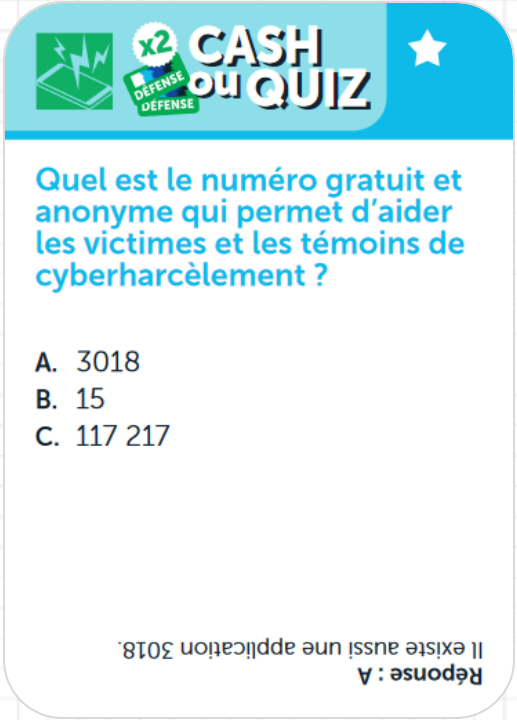

Explications

Lorsque l’on est victime ou témoin de harcèlement, il est important d’en parler.

Le 3018, un numéro gratuit, anonyme et confidentiel est joignable 7 jours sur 7, de 9 h à 23 h, par téléphone, sur 3018.fr par tchat en direct, sur les messageries des réseaux sociaux et via l’application 3018. Cette dernière permet d’évaluer en une poignée de minutes si on est dans une situation de harcèlement.

L’équipe du 3018 dispose de procédures de signalement accélérées pour faire supprimer les comptes ou les contenus préjudiciables en quelques heures auprès de plus de 20 plateformes, réseaux sociaux et messageries. Elle peut aussi conseiller les victimes dans leurs démarches.

Source : https://e-enfance.org/le3018/

1. Thématique “Cyberharcèlement” - Niveau 2

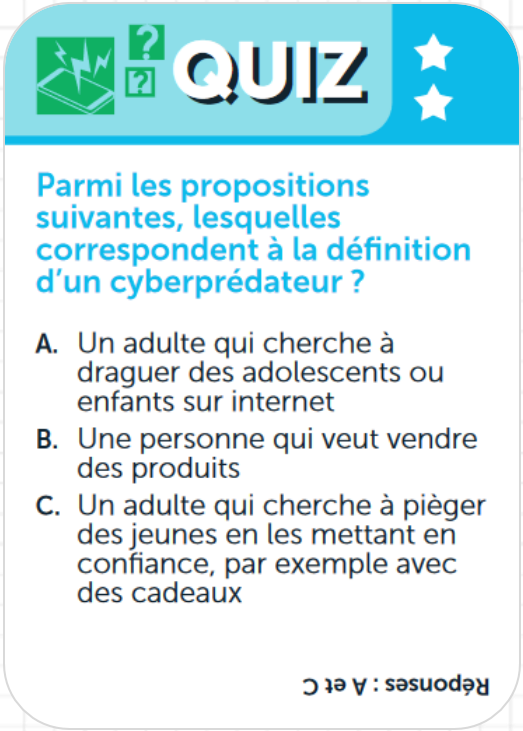

Source : https://spvm.qc.ca/fr/Jeunesse/Cyberpredateur

Explications

Un cyberprédateur cherche à manipuler des personnes vulnérables pour commettre des abus sexuels. Le cyber pédophile est un cyberprédateur qui ciblent des enfants.

D’après le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), il emploie toutes sortes de techniques pour tenter d’attirer des jeunes hors de la maison, de l’école ou d’autres endroits. Il peut faire des promesses en échange d’une rencontre, ou utiliser des cadeaux, de l’argent, comme appât.

1. Thématique “Cyberharcèlement” - Niveau 2

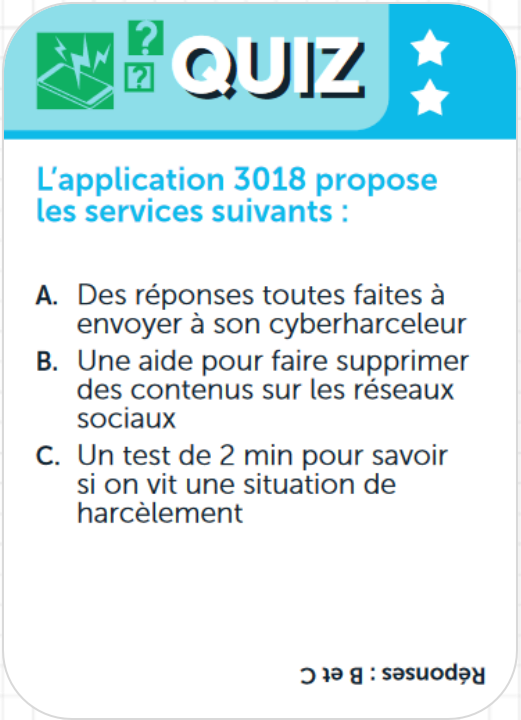

Source : https://e-enfance.org/numero-3018/besoin-daide/

Explications

Le 3018, un numéro gratuit, anonyme et confidentiel est joignable 7 jours sur 7, de 9 h à 23 h, par téléphone, sur 3018.fr, par tchat en direct, sur les messageries des réseaux sociaux et via l’application 3018. Cette dernière permet d’évaluer en une poignée de minutes si on est dans une situation de harcèlement.

L’équipe du 3018 dispose de procédures de signalement accélérées pour faire supprimer les comptes ou les contenus préjudiciables en quelques heures auprès de plus de 20 plateformes, réseaux sociaux et messageries. Elle peut aussi conseiller les victimes dans leurs démarches.

1. Thématique “Cyberharcèlement” - Niveau 2

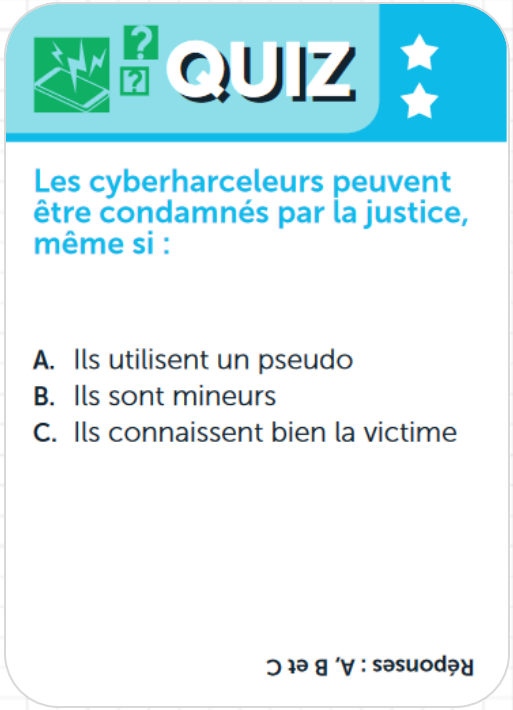

Explications

Le cyberharcèlement est puni jusqu’à 2 ans d’emprisonnement et 30 000€ d’amende et ce, même si l’auteur est mineur. Si la victime est mineure, les peines peuvent même être renforcées à 5 ans d’emprisonnement et 75 000€ d’amende.

A noter : l’infraction est constituée qu’elle soit le fait d’une seule personne ou d’un groupe de personnes, même si chacune de ces personnes n’a pas agi de façon répétée.

Sources :
https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/que-faire-en-cas-de-cyberharcelement-ou-harcelement-en-ligne
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32239

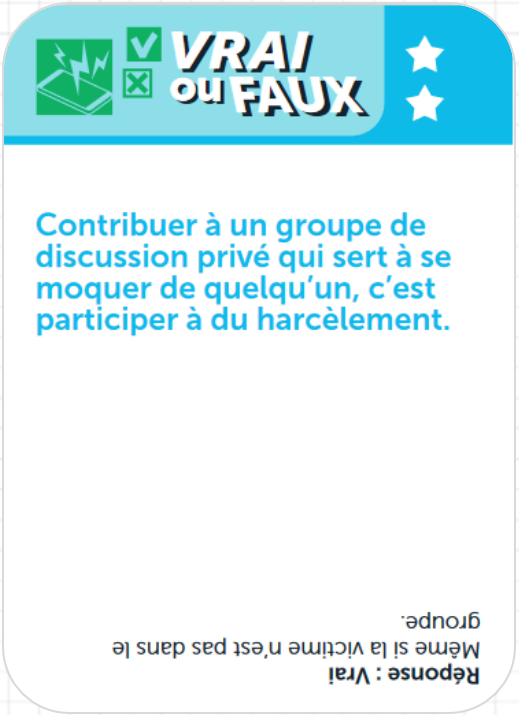

Source : https://e-enfance.org/informer/cyber-harcelement/

Explications

La création ou la participation à un sujet de discussion, un groupe ou une page sur un réseau social à l’encontre d’un autre jeune est considéré comme du cyberharcèlement, même si la personne concernée n’est pas dans le groupe et ne voit pas les messages.

Le fait de réagir, par exemple liker, de rediffuser ou de valider les propos des harceleurs rend complice de la situation et peut également engager sa responsabilité devant la loi.

Explications

Publier des photos et vidéos embarrassantes ou humiliantes sur quelqu’un constitue une forme de cyberharcèlement.

Même si l’on n’est pas directement concerné, il est possible de signaler la vidéo si elle apparait sur un réseau social. En revanche, il est fortement conseillé de ne pas réagir, même si l’on veut défendre la victime car cela pourrait valider le comportement du harceleur ou aggraver la situation.

Il est recommandé de se rapprocher de la victime, de lui apporter son écoute, son soutien et de l’engager à réaliser des démarches pour faire supprimer les contenus s’ils sont diffusés sur les réseaux sociaux ou pour porter plainte.

Source : https://e-enfance.org/informer/cyber-harcelement/

1. Thématique “Cyberharcèlement” - Niveau 2

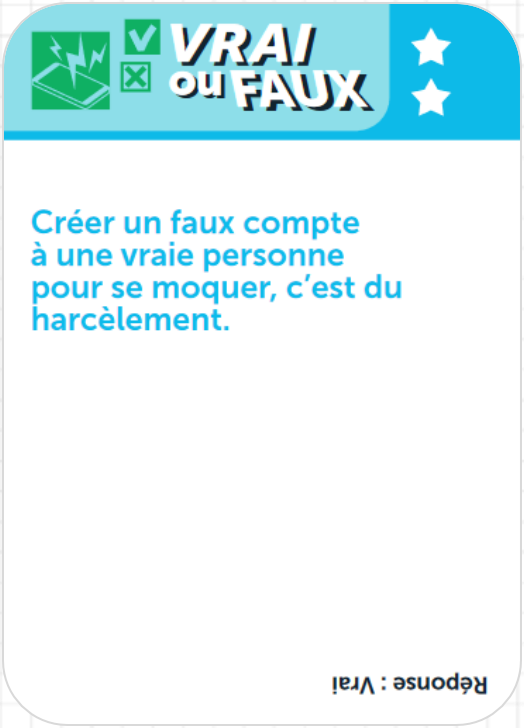

Explications

Il s’agit d’une usurpation d’identité, ce qui est déjà illégal. Par ailleurs, cela est considéré comme du harcèlement.

Selon le Code pénal, le fait d’usurper l’identité d’un tiers ou de faire usage d’une ou plusieurs données de toute nature permettant de l’identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d’autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d’un an d’emprisonnement et de 15 000 euros d’amende.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/que-faire-en-cas-de-cyberharcelement-ou-harcelement-en-ligne#definition-cyberharcelement

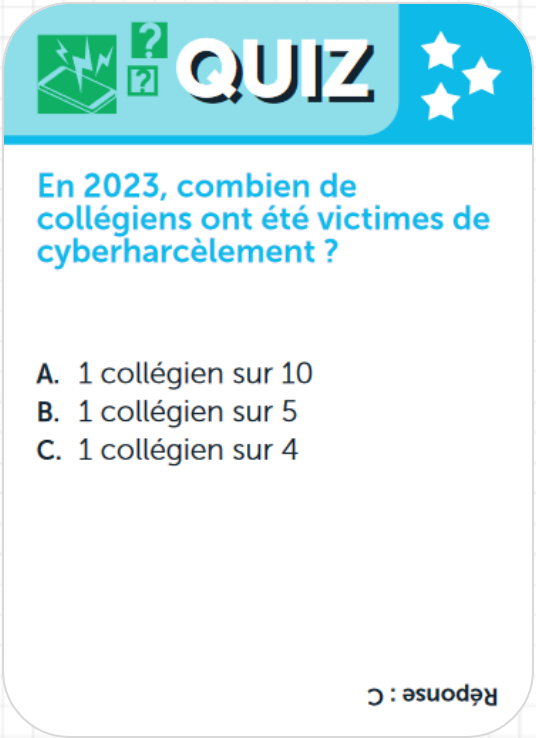

Explications

Ce chiffre est issu d’une étude datant de 2023 réalisé par l’association e-Enfance. Les chiffres sont éloquents : 25% des élèves de collèges ont été confrontés au cyberharcèlement.

De plus, selon une étude de 2021 par la même association, près d’1 enfant sur 2 a été confronté à au moins une expérience de cyberharcèlement, directement ou indirectement (victime, témoin, participant ou auteur).

Source : Étude Audirep/Association e-Enfance, Juin 2023 => https://e-enfance.org/wp-content/uploads/2023/10/20231017_Infographie_Etude-Caisse-dEpargne_e_Enfance_Cyberharcelement.pdf

1. Thématique “Cyberharcèlement” - Niveau 3

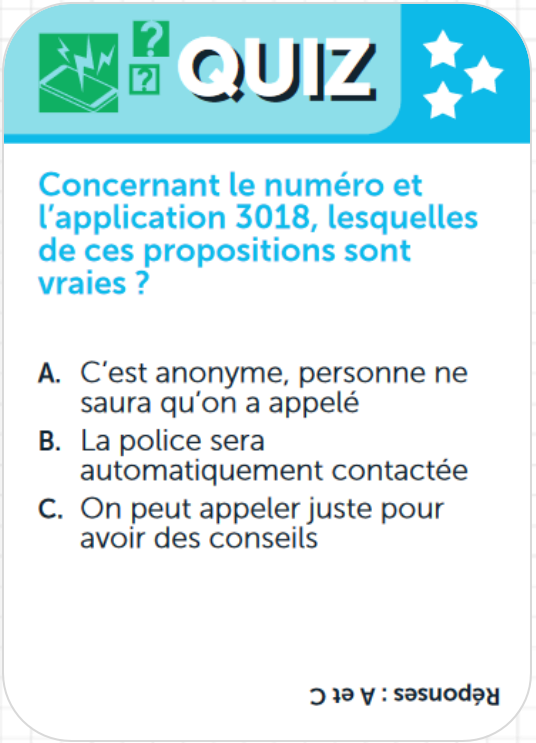

Source : https://e-enfance.org/app-3018/

Explications

Voici les accompagnements proposés via l’application 3018 :

La mise en relation directe par tchat ou téléphone avec un professionnel du 3018 pour une prise en charge rapide et personnalisée.

Le stockage des preuves du harcèlement vécu (captures d’écran, photos, liens url, etc.) dans un coffre-fort numérique et sécurisé, ainsi que la possibilité de transférer tout ou une partie de ces preuves aux équipes 3018.

L’auto-évaluation de sa situation à l’aide du quiz “Suis-je harcelé ?”, pour encourager la victime à demander de l’aide.

Un accès rapide à des fiches conseil sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement, pour s’informer sur ses droits et savoir comment réagir.

1. Thématique “Cyberharcèlement” - Niveau 3

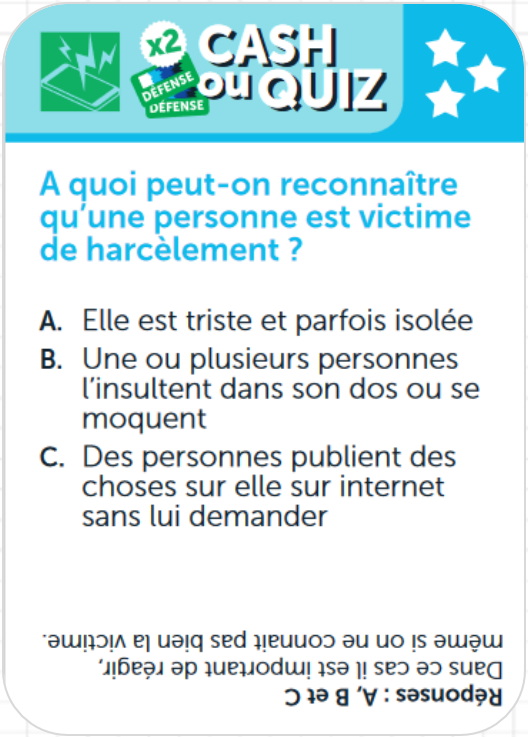

Source :

Explications

Il n’est pas toujours évident de détecter une situation de harcèlement, mais il existe plusieurs signes indicateurs. Voici une liste non exhaustive de signaux qui peuvent alerter :

- Isolement soudain, ou réduction des interactions sociales
- Baisse des résultats scolaires
- Anxiété ou tristesse persistante
- Maux de tête ou de ventre fréquents
- Trouble du sommeil ou cauchemars
- Stress ou agitation à la réception de messages ou notifications

L’application 3018 propose un test réalisable et quelques minutes pour identifier si l’on vit une situation de harcèlement.

Pour aller plus loin - Cyberharcèlement

Des informations concernant la politique de lutte contre le harcèlement à l’école :

- Ministère de l’éducation nationale I pHARe : un programme de lutte contre le harcèlement à l’école

Des conseils pour faire face au cyberharcèlement :

CNIL I Faire face au cyberharcèlement

Fondation Enfance I Réagir en tant que professeur ou chef d’établissement

Pour en parler avec des jeunes :

- Pièce de théâtre de l’association pratique I Le chat
- Pièce de théâtre Cie Ariadne I Ces filles-là
- Webtoon - Cybervengers
- Webtoon Editions Dupuis I Les Combats Invisibles

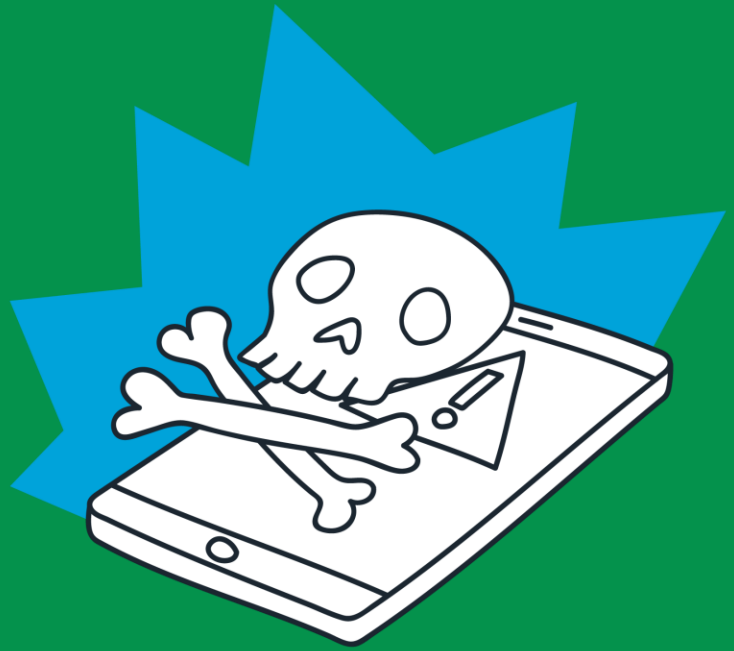

2. Thématique Désinformation

2. Thématique “Désinformation” - Niveau 1

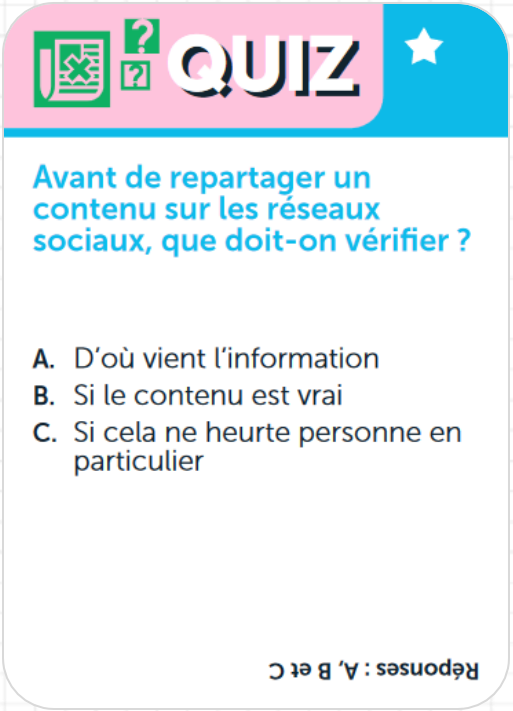

Explications

Chacun est responsable de ce qu’il publie sur les réseaux sociaux, il est donc important de réfléchir aux conséquences de ses publications :

Est-ce que je suis sûr que ce que je partage est vrai ? Est-ce que je fais confiance à la source de cette information ? Cette information risque-t-elle de blesser personnellement quelqu’un ? En cas de doute, il vaut mieux s’abstenir.

En revanche, il est important de rappeler que chacun est libre de s’exprimer librement tant que ses propos sont légaux.

Sources : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32075

2. Thématique “Désinformation” - Niveau 1

Explications

La majorité des plateformes de réseaux sociaux, gratuites pour les utilisateurs, génèrent des revenus via la publicité qu’elles hébergent : plus les internautes passent de temps à utiliser leurs services, plus ils sont exposés à de la publicité et plus elles gagnent de l’argent.

Dans ce contexte, les fake news constituent des contenus particulièrement « engageants », c’est-à-dire qu’ils captent l’attention des internautes et les font réagir. Les grandes plateformes ont ainsi pu être accusées de promouvoir des fausses informations et des contenus complotistes via leurs algorithmes de recommandation, afin de générer davantage de revenus publicitaires.

Source : https://www.clemi.fr/fileadmin/user_upload/espace_familles/Guide_famille_tout_ecran_v2.pdf (page 16)

2. Thématique “Désinformation” - Niveau 1

Sources :
https://www.1jour1actu.com/culture/a-quoi-ca-sert-wikipedia
Wikipédia:Vérifiabilité — Wikipédia (wikipedia.org)

Explications

Wikipédia est une encyclopédie en ligne, gratuite, existante depuis 2001 et traduite dans plus de 280 langues. Sa particularité est que les articles sont rédigés par des volontaires qui écrivent gratuitement et de façon majoritairement anonyme, faisant de Wikipédia une encyclopédie collaborative. Ceci est très utile.

Il faut cependant garder à l’esprit que tout visiteur peut écrire ou modifier un article Wikipédia. Le contenu sera vérifié a posteriori par la communauté de Wikipediens.

Ainsi, il est important de vérifier les sources de l’article et de croiser les informations avec d’autres sources fiables et neutres, afin de s’assurer de leur véracité.

2. Thématique “Désinformation” - Niveau 1

Explications

Selon une étude réalisée en 2018 par des chercheurs américains du MIT et publiée dans la revue scientifique *Science*, une information fausse a 70% de chances de plus d'être propagée qu'une vraie.

L'article de *Science et Avenir* explique « Selon eux, les fausses rumeurs n'agissent pas sur les mêmes leviers émotionnels que les véritables informations : ces fake news inspirent souvent la surprise, mais aussi la peur et le dégoût. Les informations exactes, elles appellent plutôt à l'anticipation des évènements à venir, la tristesse, la joie ou la confiance. Nous aurions donc plutôt tendance à faire partager la première catégorie d'émotions plutôt que la seconde. »

Source : https://www.sciencesetavenir.fr/high-tech/reseaux-et-telecoms/sur-twitter-une-fake-news-a-70-de-chances-de-plus-d-etre-diffusee-qu-une-veritable-information_121917

2. Thématique “Désinformation” - Niveau 1

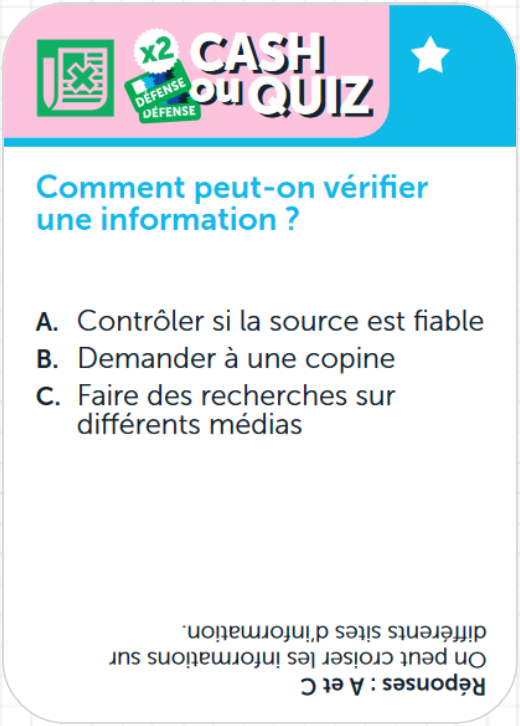

Explications

Les sources d’une information sont primordiales pour déterminer sa crédibilité : cette information se base-t-elle sur des études ? Qui diffuse l’information ?

Il est également important de comparer et de croiser les sources. Cela permet de voir si l’information est présente sur d’autres plateformes et de voir comment elle est traitée ailleurs.

Source : https://www.info.gouv.fr/actualite/lutter-contre-les-fake-news

2. Thématique “Désinformation” - Niveau 2

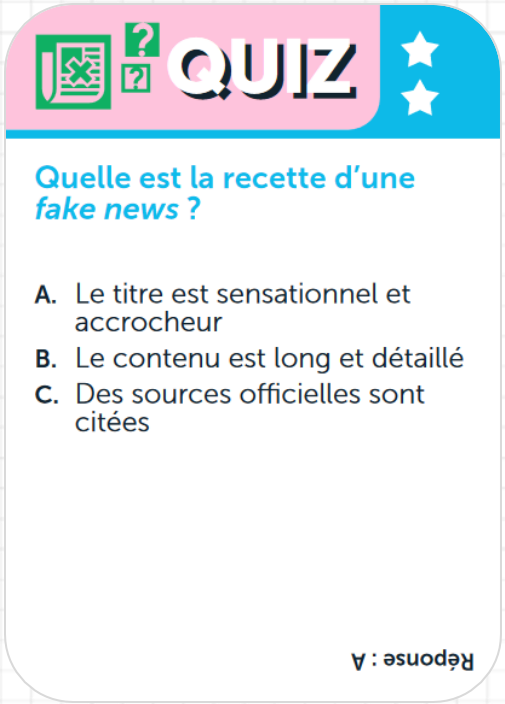

Explications

Les fake news, ou fausses informations, sont construites de diverses manières, allant du simple canular à la désinformation volontaire. Elles peuvent inclure des chiffres inventés, des images retouchées ou des vidéos sorties de leur contexte.

Par exemple, une vidéo réelle mais ancienne peut être réutilisée pour manipuler l’opinion publique en lui donnant un sens différent. De plus, certains sites sensationnalistes cherchent avant tout à attirer des clics en déformant la réalité avec des titres accrocheurs, visant à générer des revenus publicitaires. Les canulars, quant à eux, reposent sur des récits imaginaires conçus pour divertir, mais peuvent parfois tromper les internautes.

Source : https://www.clemi.fr/ressources/ressources-pedagogiques/des-fake-news-aux-multiples-facettes

2. Thématique “Désinformation” - Niveau 2

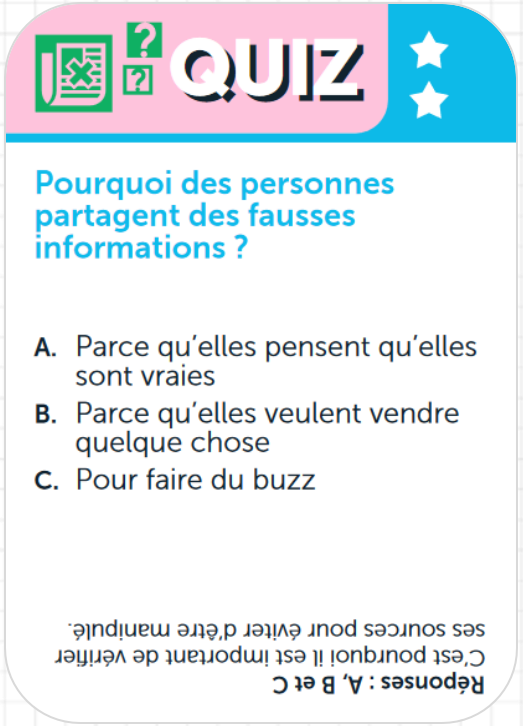

Source : https://e-enfance.org/informer/fake-news/

Explications

Les fake news peuvent être lancées pour des raisons idéologiques (campagne de désinformation), politiques (déstabiliser un adversaire lors d’une élection) ou encore financières (arnaques sur internet).

Mais beaucoup de personnes se laissent tromper et les partagent parce qu’elles y croient !

Mehdi Moussaïd, chercheur en sciences cognitives, explique très bien les phénomènes de propagation des fausses informations dans sa vidéo sur Youtube Fouloscopie I Rumeurs, fake news et téléphone arabe et dans l’article suivant : https://www.larecherche.fr/sciences-cognitives-publications/comment-se-propagent-les-rumeurs

2. Thématique “Désinformation” - Niveau 2

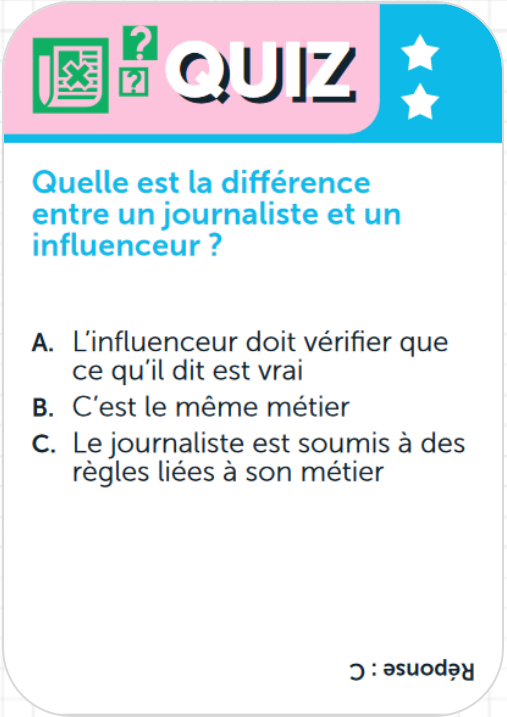

Explications

Un journaliste et un influenceur occupent des rôles distincts dans le paysage médiatique.

Le journaliste a pour mission de rechercher, vérifier et rapporter des informations de manière objective et rigoureuse, en respectant des normes déontologiques strictes et en visant à informer le public de manière précise et impartiale.

En revanche, un influenceur utilise principalement les réseaux sociaux pour partager des contenus personnels ou sponsorisés, souvent dans le but de promouvoir des produits, des marques ou des modes de vie. Tandis que le journaliste sert avant tout l'intérêt public, l'influenceur se concentre généralement sur l'engagement et la monétisation de son audience.

Source : https://www.maisondesjournalistes.org/deontologie-journalistique-en-france/

2. Thématique “Désinformation” - Niveau 2

Explications

Les fausses informations partagées sur les réseaux peuvent amener ceux qui y croient à adopter des conduites à risques pouvant être dangereuses pour leur santé.

Cela peut également amener à des tensions importantes dans la population : En Inde, des rumeurs diffusées sur les réseaux sociaux concernant des enlèvements d’enfants ont conduit à des lynchages de personnes extérieures à certains villages par exemple. On dénombre plus d’une trentaine de morts.

Sources :

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/en-direct-du-monde/en-direct-du-monde-en-inde-des-rumeurs-diffusees-par-les-reseaux-sociaux-tuent-des-innocents_2819741.html

https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2020-08-14/une-seule-fake-news-sur-le-covid19-aurait-cause-la-mort-de-800-personnes-ffc58394-9a7c-4c71-94d3-7f5700125c3e

2. Thématique “Désinformation” - Niveau 3

Explications

Certaines images postées sur les réseaux sociaux ou en illustration d’articles sur internet peuvent avoir été détournées.

Il est possible de retrouver l’origine d’une image de plusieurs manières : en consultant les métadonnées de l’image par exemple mais aussi tout simplement en utilisant des outils dédiés, comme TinEye par exemple ou la recherche inversée de Google (Google Lens).

Sources :
https://tineye.com/
https://lens.google/intl/fr/

2. Thématique “Désinformation” - Niveau 3

Explications

Une fake news est définie comme une information fausse et délibérément créée pour nuire à une personne, un groupe social, une organisation ou un pays.

Avec l’avènement des IA génératives, la production de contenus volontairement trompeurs s’est démultipliée. Ces technologies permettent de créer des textes, images et vidéos de manière automatisée, rapide et réaliste, rendant la détection de la désinformation plus complexe. Par exemple, des deepfakes peuvent manipuler des vidéos pour faire dire ou faire des actions à des personnes qu’elles n’ont jamais dites ou faites.

Source : https://www.newsguardtech.com/special-reports/ai-tracking-center/

2. Thématique “Désinformation” - Niveau 3

Explications

Début 2023, une centaine de journalistes de 30 médias internationaux, réunis au sein du consortium Forbidden Stories, a publié le résultat d’une enquête de plus de 6 mois sur l’industrie de la désinformation : l’enquête s’appelle « Story Killers ». Cette enquête a révélé les ressorts utilisés par les entreprises et les mercenaires qui vendent désormais des services "clé en main" à des États ou des hommes politiques dans le but d’influencer les opinions, manipuler des élections, ou détruire des réputations au détriment de l’information et de la démocratie.

Selon un rapport du Oxford Internet Institute, en 2020, au moins 81 pays ont eu recours à des campagnes de manipulation organisées sur les réseaux sociaux.

Source : https://www.francetvinfo.fr/monde/story-killers-une-enquete-de-100-journalistes-revele-l-ampleur-de-l-industrie-de-la-desinformation_5658659.html

2. Thématique “Désinformation” - Niveau 3

Explications

Début 2023, Newsguard, une start-up américaine spécialisée dans la lutte contre les fausses informations a soumis ChatGPT a des questions orientées sur une centaine de faux récits répandus sur Internet, concernant le COVID-19, le conflit en Ukraine ou encore les fusillades dans les écoles américaines.

Dans 80% des cas, ChatGPT a relayé des affirmations complètement fausses sur ces différents sujets. De plus, l’IA n’a indiqué que dans 23% des cas que les informations avaient fait l’objet de démentis ou provenaient de sources peu fiables.

Sources :
https://www.lesechos.fr/tech-medias/intelligence-artificielle/intelligence-artificielle-generative-la-revolution-chatgpt-en-marche-1935018
https://www.futura-sciences.com/tech/actualites/intelligence-artificielle-chatgpt-probleme-desinformation-104281/

2. Thématique “Désinformation” - Niveau 3

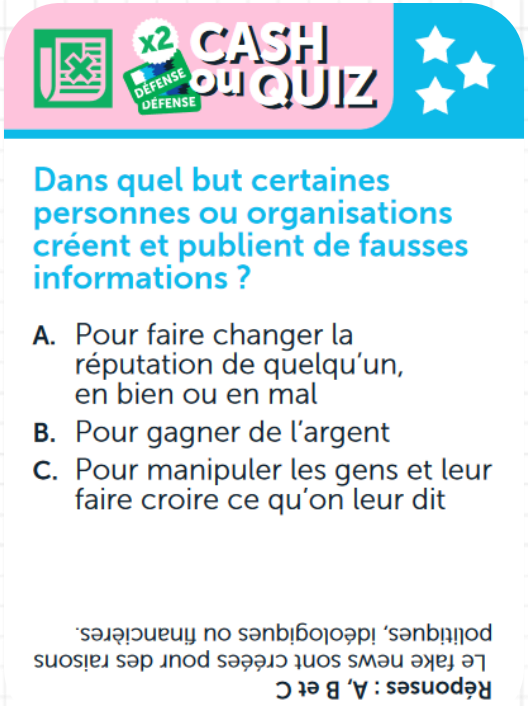

Source : https://e-enfance.org/informer/fake-news/

Explications

Les fake news peuvent être lancées pour des raisons idéologiques (campagne de désinformation), politiques (déstabiliser un adversaire lors d’une élection) ou encore financières (arnaques sur internet). Début 2023, une centaine de journalistes de 30 médias internationaux, réunis au sein du consortium Forbidden Stories, a publié le résultat d’une enquête qui a révélé les ressorts utilisés par les entreprises et les mercenaires qui vendent désormais des services "clé en main" à des États ou des hommes politiques dans le but d’influencer les opinions, manipuler des élections, ou détruire des réputations au détriment de l’information et de la démocratie.

Selon un rapport du Oxford Internet Institute, en 2020, au moins 81 pays ont eu recours à des campagnes de manipulation organisées sur les réseaux sociaux.

2. Thématique « Désinformation »

Pour aller plus loin - Désinformation

Comprendre et réagir face aux fake news :

- CLEMI I Réagir et agir face aux fakes news
- Guide pratique du CLEMI I La famille tout-écran
- Lumni I Fake news et désinformation

Des ressources pour en parler et s'informer en temps réel :

- https://www.francetvinfo.fr/vrai-ou-fake/
- https://www.hoaxbuster.com/
- https://e-enfance.org/bd-carrefour/fake-news/

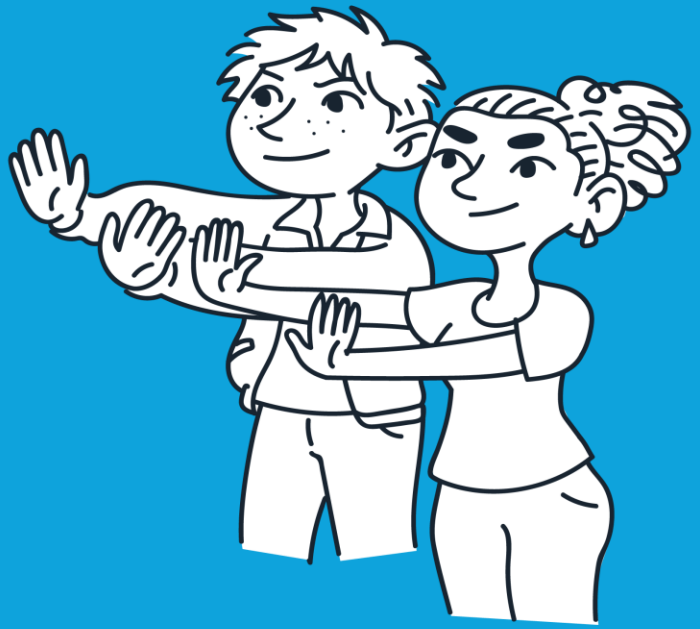

3. Thématique Cyberdéfense

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 1

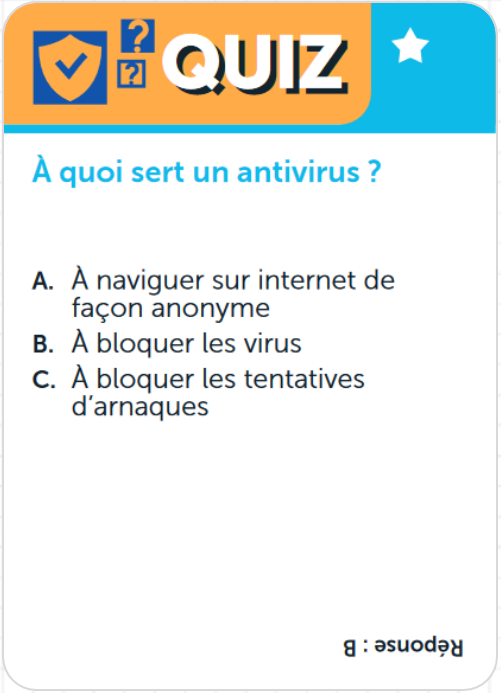

Explications

Un antivirus est un programme informatique, ou une application, qui a pour principale vocation d'identifier, de neutraliser, voire d'éliminer les virus informatiques.

Pour bien utiliser un antivirus, il faut s'assurer que :

- Il est bien installé ;
- Il est activé ;
- La protection en « temps réel » est bien configurée pour analyser ce qui entre et sort ;
- il est mis à jour régulièrement.

La fonction antivirus ne garantit pas l'anonymat sur internet et ne permet pas de lutter contre le phishing.

Sources :
https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/antivirus
Cybermalveillance.gouv.fr - Comment sécuriser mes appareils pour qu'ils ne soient pas attaqués par des virus ? - Vidéo Dailymotion

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 2

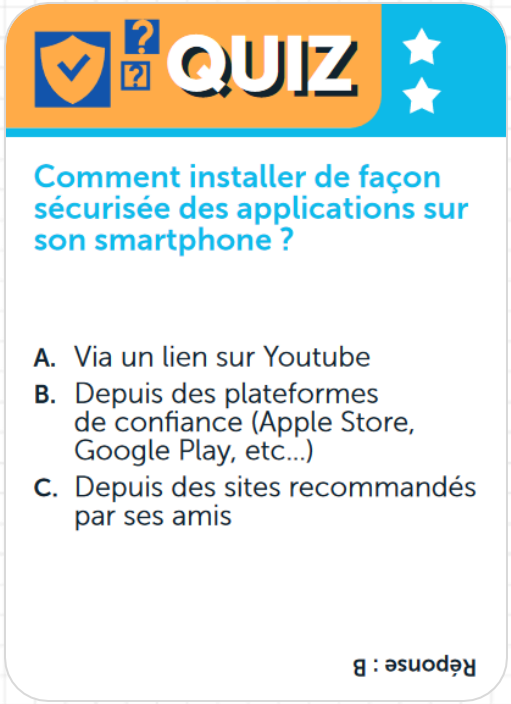

Explications

Seules les plateformes officielles permettent de réduire le risque que les applications installées soient piégées, ou simplement très mal sécurisées.

Il faut également être attentif aux demandes d'autorisations des applications lors de leur première installation, mais aussi après leurs mises à jour car leurs autorisations peuvent évoluer. Certaines applications demandent parfois des droits très importants et qui peuvent être surprenants. Par exemple, un simple jeu de cartes « gratuit » qui demanderait l'autorisation d'accéder aux contacts, à la position GPS ou encore l'appareil photo est évidemment suspect.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/appareils-mobiles

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 2

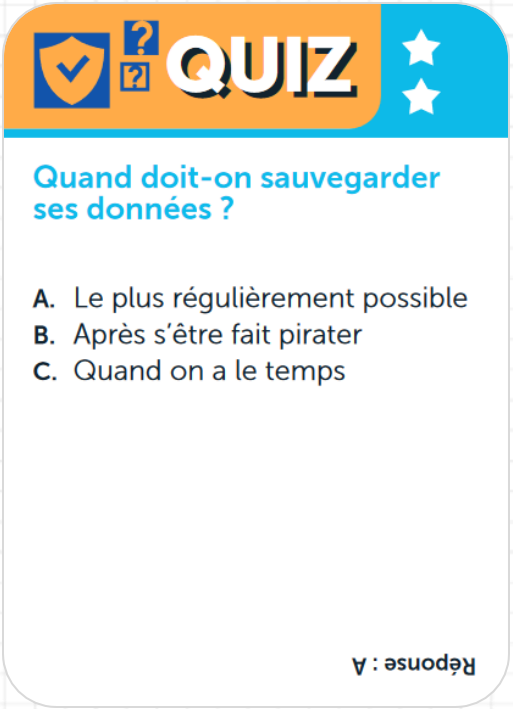

Explications

En cas de perte, de vol, de panne, de piratage ou de destruction de tes appareils numériques, tes données enregistrées sur ces supports seront perdues.

Il est important de réaliser des sauvegardes régulièrement, pour pouvoir retrouver ses données, y compris les plus récentes (photos par exemple).

Il est important de vérifier que ses sauvegardes sont bien réalisées, notamment si vous faites des sauvegardes automatiques sur un cloud.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/sauvegardes

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 2

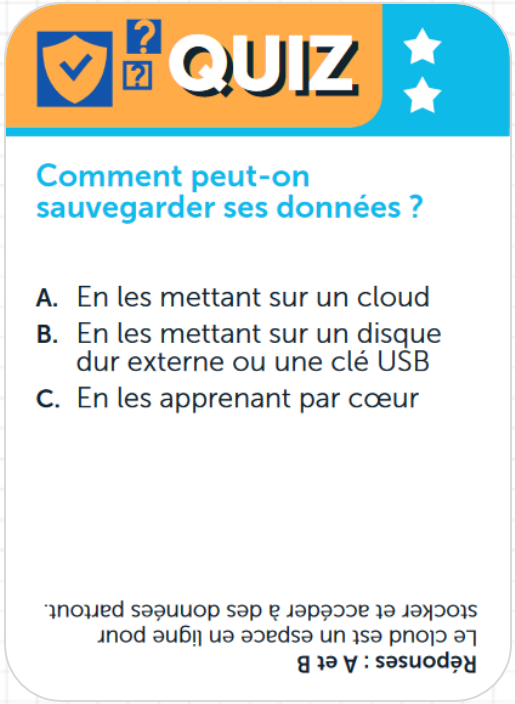

Explications

Nous utilisons tous de nombreux appareils numériques pour créer et stocker des informations. Ces appareils peuvent cependant s'user ou être endommagés, entraînant une perte, parfois irréversible, des données.

Afin de prévenir un tel risque, il est fortement conseillé d'en faire des copies pour préserver vos données à long terme.

Pour cela, il est possible d'utiliser des services en ligne (cloud), qui effectuent souvent des sauvegardes automatiques, ou bien un disque dur externe ou une clé USB qui nous est propre.

Enfin, pour certains types de données, il est possible de les imprimer, par exemple pour les photos que l'on souhaite conserver !

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/sauvegardes

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 2

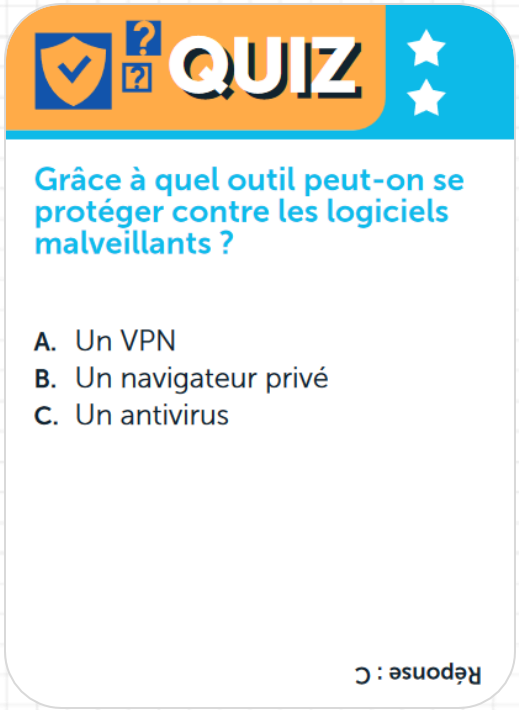

Explications

Un antivirus est un programme informatique, ou une application, qui a pour principale vocation d'identifier, de neutraliser, voire d'éliminer les virus informatiques.

Pour bien utiliser un antivirus, il faut s'assurer qu'il est bien installé, qu'il est activé, que la protection en « temps réel » pour analyser ce qui entre et sort est bien configurée. Enfin, il est essentiel de le mettre à jour régulièrement pour s'assurer qu'il peut détecter les virus récemment découverts.

La fonction VPN et les navigateurs privés ne protègent pas contre les programmes malveillants.

Sources :
https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/antivirus
Cybermalveillance.gouv.fr - Comment sécuriser mes appareils pour qu'ils ne soient pas attaqués par des virus ? - Vidéo Dailymotion

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 2

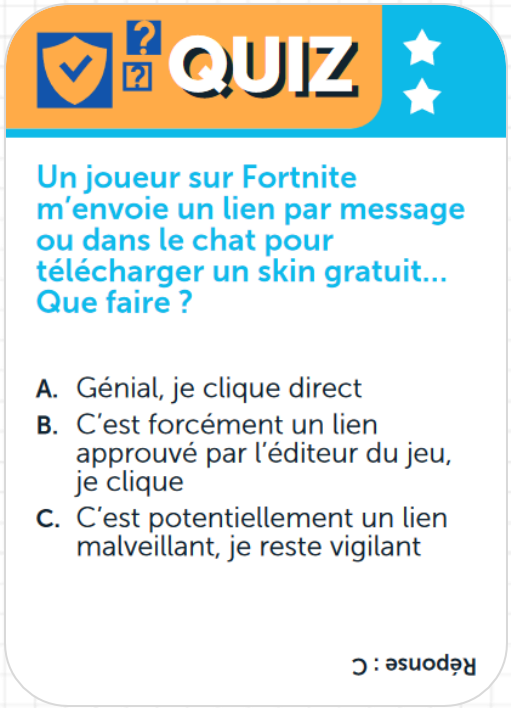

Explications

Plusieurs rapports de sociétés spécialisées mettent en évidence que les campagnes de piratage opérées dans les jeux vidéo sont en forte augmentation depuis plusieurs années.

Les principales arnaques consistent à proposer des prétendus lots de monnaies virtuelles ou encore des packs pour améliorer les caractéristiques de son personnage. Les hackers misent sur la naïveté des joueurs dans l'espoir de voler les données bancaires de leurs parents.

Il faut rester vigilant : si c'est trop beau pour être vrai, c'est probablement une arnaque.

Source : https://www.numerama.com/cyberguerre/1287618-vous-jouez-a-minecraft-ou-roblox-vous-etes-une-cible-privilegiee-des-hackers.html

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 2

Explications

Il vaut mieux privilégier la connexion 4G ou 5G que d'utiliser les réseaux wifi publics que l'on peut trouver dans les fast-foods, cafés, hôtels ou gares.

Ces réseaux wifi sont souvent mal sécurisés, et peuvent être contrôlés ou usurpés par des pirates qui pourraient ainsi voir passer et capturer des informations personnelles ou confidentielles (mots de passe, numéros de carte bancaire...).

Quand on utilise un wifi public, il est important de s'assurer que les paramètres de partage ne sont pas ouverts, sinon n'importe qui peut récupérer les données partagées.

Source : https://www.numerama.com/tech/1053366-wi-fi-public-quels-sont-les-risques-pour-vos-donnees.html

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 2

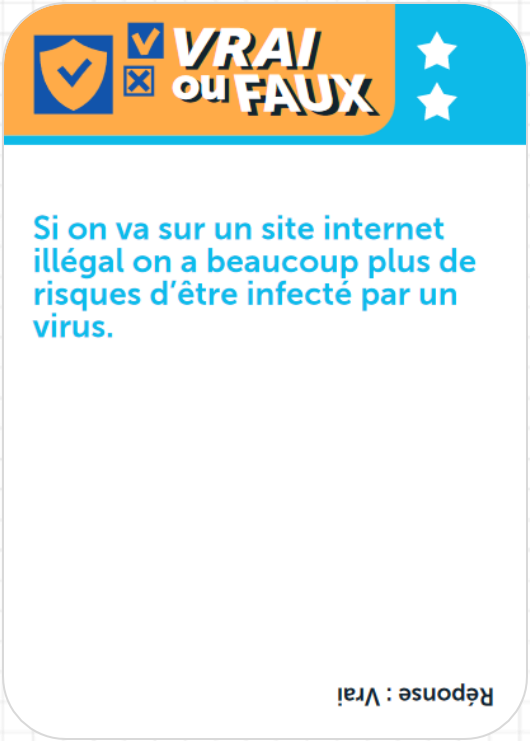

Explications

Les adolescents peuvent être tentés de se rendre sur des sites web douteux, notamment parce qu'ils proposent des services « gratuits » comme les sites de streaming illégaux ou de téléchargements de logiciels « crackés ». Ces sites peuvent installer des logiciels malveillants ou afficher des messages alarmants pour faire télécharger des solutions payantes très chères et inutiles.

Cybermalveillance.gouv alerte sur la dangerosité des sites suivants :

- Les sites de téléchargement pirates ;
- Les sites de vidéo en ligne (streaming) ou de vidéo à la demande (VOD) pirates ;
- Les sites pornographiques pirates.

Source : https://www.digitalcitizensalliance.org/issues/unholy-triangle-report/

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 2

Explications

Grâce à la recherche d'image inversée, une personne peut retrouver tous les sites où une image donnée apparaît.

Ainsi, si une personne utilise la même photo sur tous ses comptes, un individu mal intentionné pourra retrouver tous les comptes qui sont liés et ainsi récupérer encore plus d'informations sur elle, potentiellement pour la pirater, la harceler ou la faire chanter.

Source : https://www.quechoisir.org/actualite-photos-en-ligne-partager-n-est-pas-sans-danger-n4693/

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 2

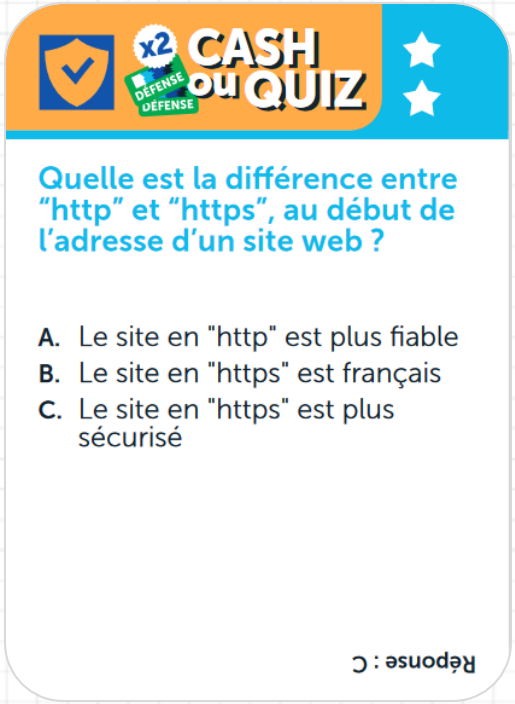

Explications

Pour comprendre la différence entre http et https, il faut d'abord comprendre leur signification :

- Le sigle « http » signifie « HyperText Transfer Protocol »
- Le sigle « https » veut dire « HyperText Transfer Protocol Secure ».

Le protocole http permet à notre navigateur (Qwant, Google, Firefox, Edge, etc) de communiquer avec le serveur web derrière le site que nous sommes en train de consulter.

HTTPS est la variante sécurisée de ce protocole, grâce notamment au chiffrement des données qui transitent entre votre machine et le site web, ce qui signifie qu'un attaquant qui se positionnerait au milieu ne peut pas les « lire » car les échanges sont « codés ».

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/comment-securiser-ses-achats-sur-internet

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 3

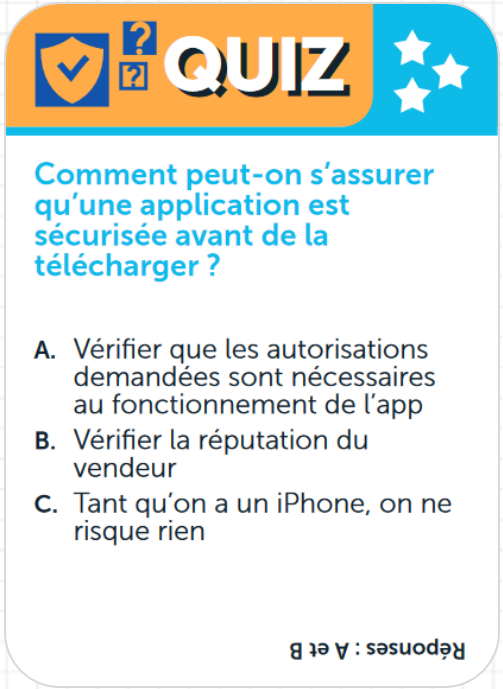

Explications

Seules les plateformes officielles permettent de réduire le risque que les applications installées soient piégées, ou simplement très mal sécurisées.

Il faut également être attentif aux demandes d'autorisations des applications lors de leur première installation, mais aussi après leurs mises à jour car leurs autorisations peuvent évoluer. Certaines applications demandent parfois des droits très importants et qui peuvent être surprenants. Par exemple, un simple jeu de cartes « gratuit » qui demanderait l'autorisation d'accéder aux contacts, à la position GPS ou encore l'appareil photo est évidemment suspect.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/appareils-mobiles

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 3

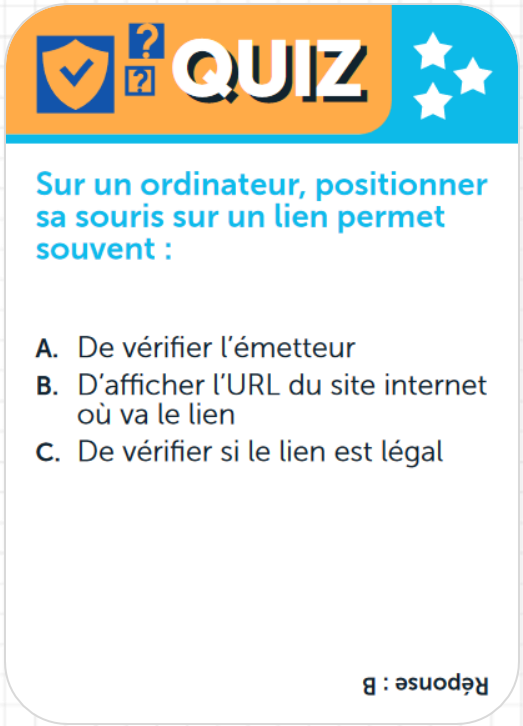

Explications

Avant de cliquer sur un lien douteux, il faut prendre l'habitude de pointer le curseur de la souris sur ce lien (sans cliquer) ce qui affichera alors l'adresse vers laquelle il pointe réellement.

Si l'on est sur un site web, il faut bien regarder le coin inférieur gauche du navigateur où apparaitra l'URL du site de destination du lien. En effet le texte de substitution peut également être modifié.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/hameconnage-phishing

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 3

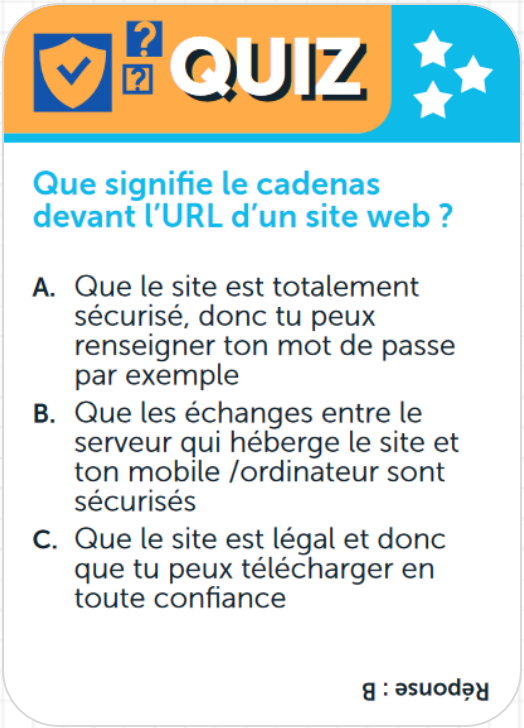

Explications

Contrairement à une croyance répandue, le cadenas ne veut pas dire qu'on peut faire confiance au site internet.

Cela signifie que :

- Le site est bien ce qu'il prétend être (il n'essaye pas de se faire passer pour un autre)
- L'appareil utilisé et le site vont communiquer par messages codés (on dit que les communications sont chiffrées). Ainsi, si un hackeur se trouve sur le même réseau, il ne pourra pas récupérer les informations qui transitent sur le réseau (identifiants, messages privés ou cartes bancaires sur un site de paiement par exemple).

Source : https://numeriqueethique.fr/ressources/articles/https-5-raisons-de-sinteresser-aux-cadenas-qui-securisent-le-web

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 3

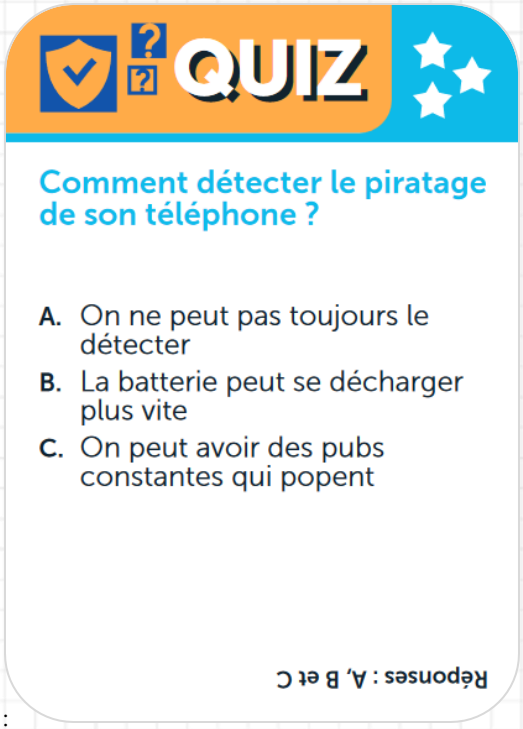

Explications

Les conséquences d'un piratage dépendent du type de malware.

Certains vont ouvrir des « pop-up » de publicités pour inciter à s'inscrire sur certains sites ou télécharger certaines applications.

D'autre vont effectuer des opérations sur le téléphone, pour récupérer les données personnelles mais également forcer le téléphone à faire des opérations sans que l'on s'en aperçoive, par exemple dans l'objectif de gagner de l'argent grâce au crypto monnaies. Ces opérations étant lourdes, cela pousse ton téléphone à consommer plus de batterie.

Enfin, certains malwares très poussés comme Pegasus sont pratiquement indétectables.

Sources :
https://www.avg.com/fr/signal/bitcoin-miner-malware
Pegasus (logiciel espion) — Wikipédia (wikipedia.org)

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 3

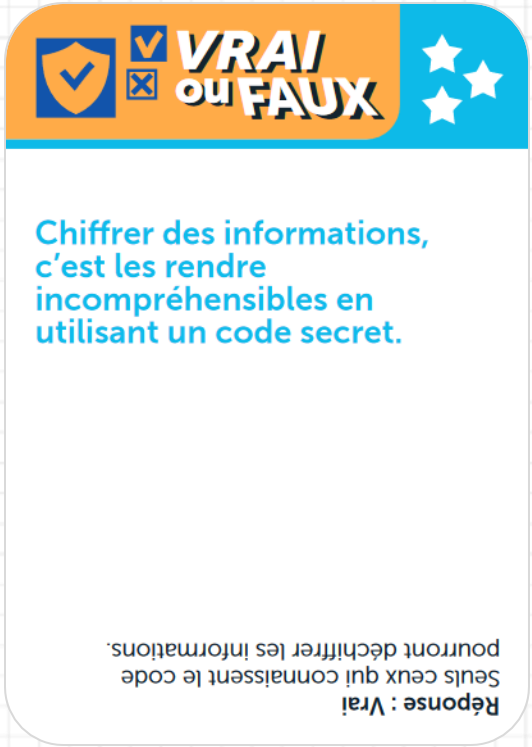

Explications

Le chiffrement est un moyen de brouiller les données afin que seules les parties autorisées puissent comprendre les informations.

Il s'agit du processus de conversion de données lisibles par quiconque en données incompréhensibles, appelées chiffrées.

La clé permettant de passer de l'état lisible à l'état illisible, appelée clé de chiffrement, permet de reconvertir également les données dans l'autre sens. C'est pourquoi, elle ne doit être connue que des personnes autorisées.

A noter : on ne dit jamais que des données sont « cryptées ». Il s'agit d'un anglicisme qui n'a pas de sens en français.

Source : https://www.futura-sciences.com/tech/definitions/informatique-chiffrement-1722/

3. Thématique « Cyberdéfense » - Niveau 3

Explications

Créé en 2013 par Troy Hunt, l'application ressence les différents piratages des sites internet et permet ainsi à chacun de savoir si son adresse email ou son numéro de téléphone se trouve dans une base de données volées.

On peut également savoir à quoi les hackeurs ont accès : numéro de téléphone, adresse physique, mot de passe.

Le mieux est de tester régulièrement ses comptes et de changer tous les mots de passe qui auraient pu être récupérés.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Have_I_Been_Pwned%3F

Pour aller plus loin - Cyberdéfense

Comprendre comment se protéger contre les cyberattaques :

- Cybermalveillance.gouv | Cyberguide famille
- Ministère de l'économie I Comment assurer sa sécurité numérique
- Cybermalveillance.gouv I 10 mesures essentielles assurer votre sécurité numérique
- Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) - Guide des bonnes pratiques de l'informatique

Pour aller plus loin dans la formation à la cybersécurité :

- Cybermalveillance.gouv | MOOC sens-cyber
- ANSSI | MOOC secnumacademie

4. Thématique Cyberattaque

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 1

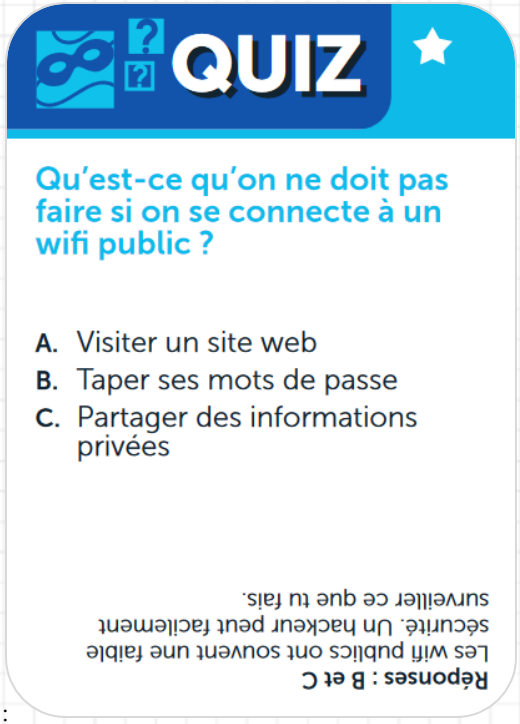

Explications

Il vaut mieux privilégier la connexion 3G ou 4G que d'utiliser les réseaux wifi publics que l'on peut trouver dans les fast-foods, cafés, hôtels ou gares.

Ces wifi publics sont souvent mal sécurisés, et peuvent être contrôlés ou usurpés par des pirates qui pourraient ainsi voir passer et capturer des informations personnelles ou confidentielles (mots de passe, numéros de carte bancaire...).

Sources :

Cybermalveillance.gouv.fr - WiFi public : comment empêcher le vol de mes données ? - Vidéo Dailymotion
Cybermalveillance.gouv.fr - Quels risques prend-on en se connectant sur les réseaux #WiFi gratuits ? - Vidéo Dailymotion

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 1

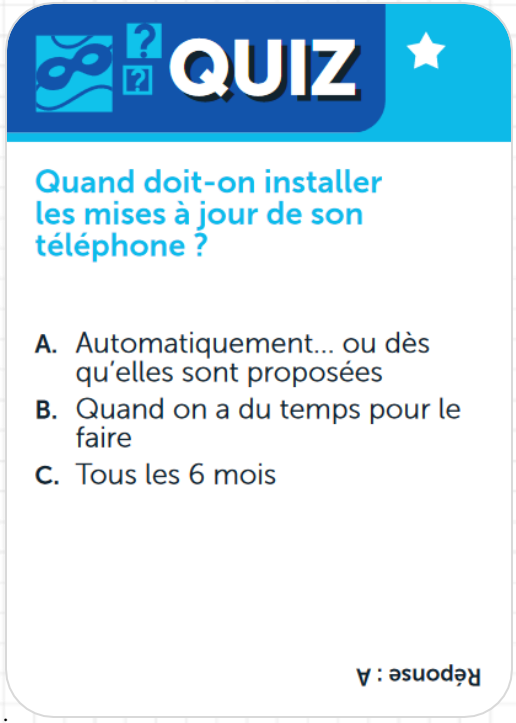

Explications

Les appareils numériques et les logiciels que nous utilisons au quotidien peuvent contenir des failles de sécurité. Ces failles peuvent être utilisées par des cybercriminels pour voler des données, bloquer ou prendre le contrôle d'un ordinateur, d'un téléphone ou encore d'un objet connecté.

Face à ces risques, les éditeurs et les fabricants proposent des mises à jour (« patch » en anglais) visant à corriger ces failles. Pour ne pas faciliter la tâche des cybercriminels, il est primordial de réaliser les mises à jour de vos équipements dès qu'elles sont disponibles.

Sources :
https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/10-mesures-essentielles-assurer-securite-numerique
https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/mises-a-jour

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 1

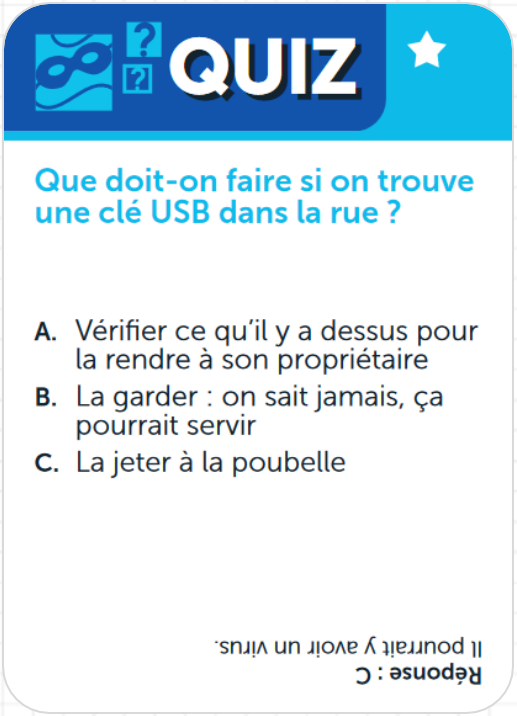

Explications

Lorsqu'on trouve une clé USB, la tentation est grande de regarder ce qu'il y a dessus, pour identifier son propriétaire notamment.

Pourtant on ne sait pas ce qu'elle peut contenir : certaines clés USB contenant un virus par exemple peuvent être laissées volontairement par des individus malveillants. C'est une technique de piratage.

Il faut donc, après avoir demandé oralement si elle n'appartient à personne, la jeter.

Sources :
https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/securite-usages-pro-perso
https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/antivirus

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 1

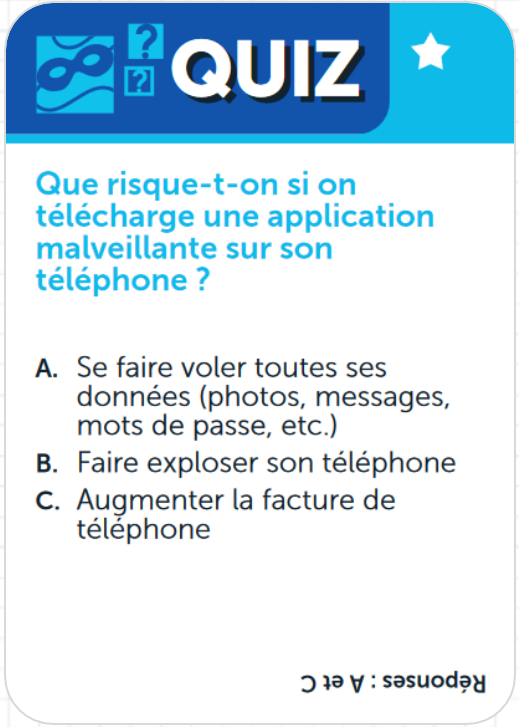

Explications

Les applications malveillantes peuvent aspirer les données, provoquer une surconsommation de données, installer des programmes qui, en souscrivant à des services payants, augmente la facture de téléphone.

Avant de télécharger une application, on peut consulter le nombre de téléchargements et les avis des autres utilisateurs, et vérifier ce à quoi cette application va accéder dans notre téléphone (contact, photos, etc.). Au moindre doute, il vaut mieux ne pas installer l'application et/ou en choisir une autre.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/appareils-mobiles

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 1

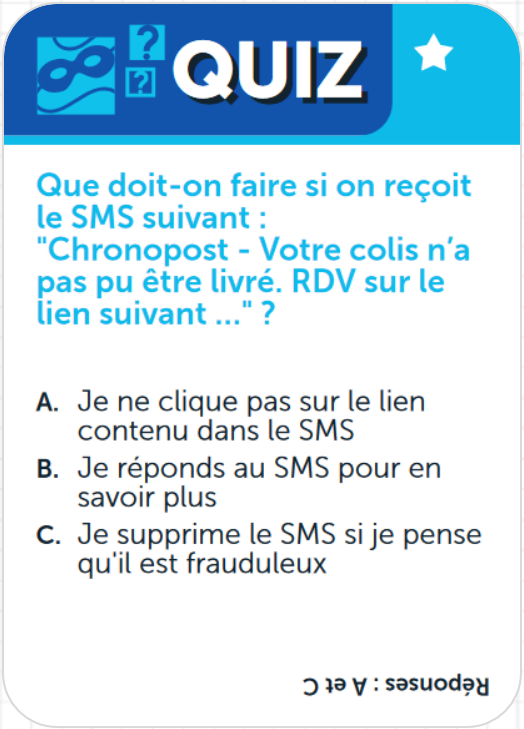

Explications

Les périodes de forte activité du commerce en ligne, comme les fêtes de fin d'année, les soldes ou bien encore le Black Friday sont très prisées des cybercriminels. Profitant du fait que de nombreuses personnes attendent ou envoient des colis, ils se font passer pour des sociétés de livraison parmi les plus connues pour piéger leurs victimes et leur voler des données personnelles ou de l'argent.

En cas de doute, il ne faut pas cliquer sur le lien, vérifier qui est l'expéditeur et enfin, il vaut mieux supprimer le SMS.

Il est également possible de signaler le SMS sur la plateforme : https://www.33700.fr/

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/escroqueries-livraison-colis

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 1

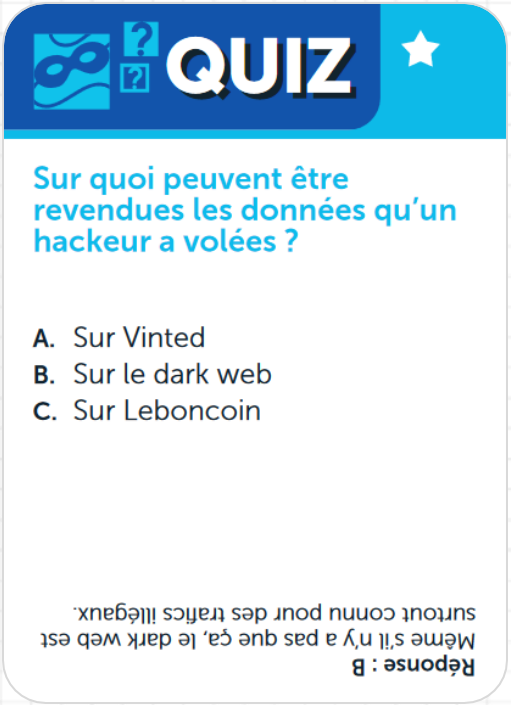

Explications

Le dark web est une zone d'Internet qui n'est pas accessible depuis votre navigateur traditionnel.

Le réseau offre un anonymat plus important que sur le web classique et c'est pourquoi il est utilisé par certains criminels pour vendre ou acheter des produits illégaux.

Cependant, cet espace n'est pas uniquement utilisé par des personnes mal intentionnées : l'anonymat permet également à des journalistes ou des opposants politiques vivant sous des dictatures d'accéder et de partager des informations.

Source : https://www.numerama.com/tech/1188862-dark-net-dark-web-de-quoi-parle-t-on.html

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 2

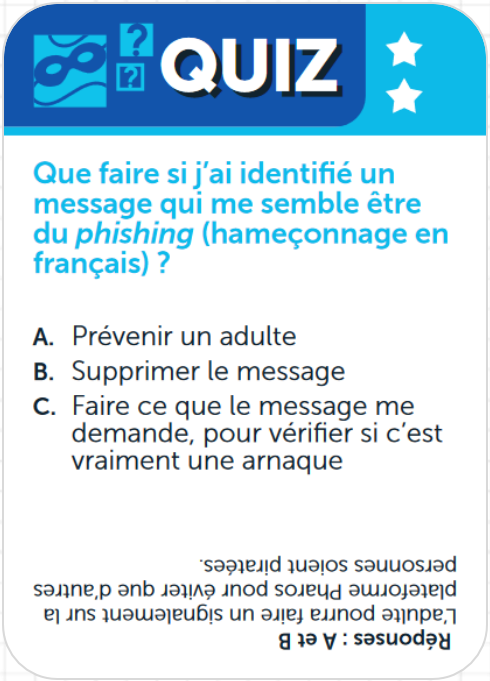

Explications

Si on repère une tentative de phishing avant de cliquer sur le lien, il est recommandé de garder des preuves (par exemple une capture d'écran), prévenir un adulte puis supprimer le message.

L'adulte pourra ensuite signaler le message sur la plateforme Pharos (https://www.internet-signalement.gouv.fr/PharosS1/) ou sur Signal Spam (https://www.signal-spam.fr/) pour éviter que d'autres personnes se fassent avoir.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/hameconnage-phishing

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 2

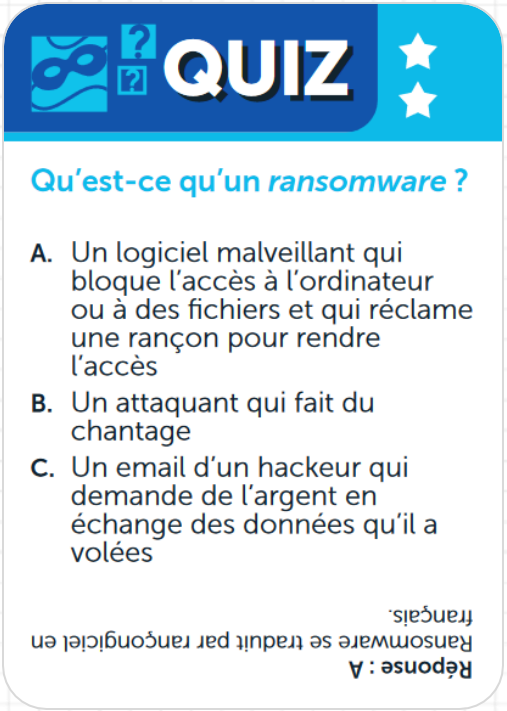

Explications

Le ransomware infecte un ordinateur lorsqu'il est téléchargé. Les cybercriminels vont donc redoubler d'effort pour pousser une victime à avoir confiance, par exemple :

- En le mettant en pièce jointe d'un mail de phishing ;
- En faisant croire à une mise à jour sur un téléphone portable ;
- En faisant croire que c'est une version gratuite d'un jeu ou d'un logiciel.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/ransomware-rancongiciel-definition

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 2

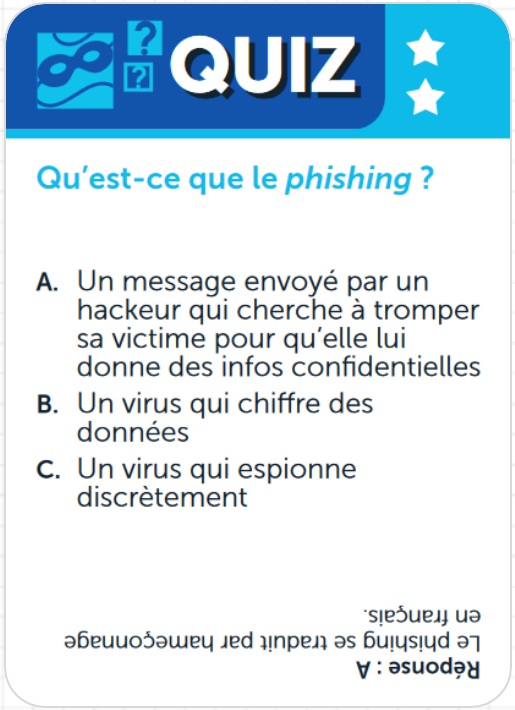

Explications

Appelé « hameçonnage » en français. On peut les répartir en plusieurs catégories :

- Phishing par mail
- Smishing par SMS
- Vishing par téléphone

A chaque fois l'objectif est le même : usurper l'identité d'une entreprise ou d'une personne de confiance afin de pousser la victime à effectuer des actions.

Le spear phishing est un type d'attaque ciblée, où l'on va se renseigner au maximum sur la victime afin de faire un message personnalisé et le plus crédible possible.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/dossier-phishing

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 2

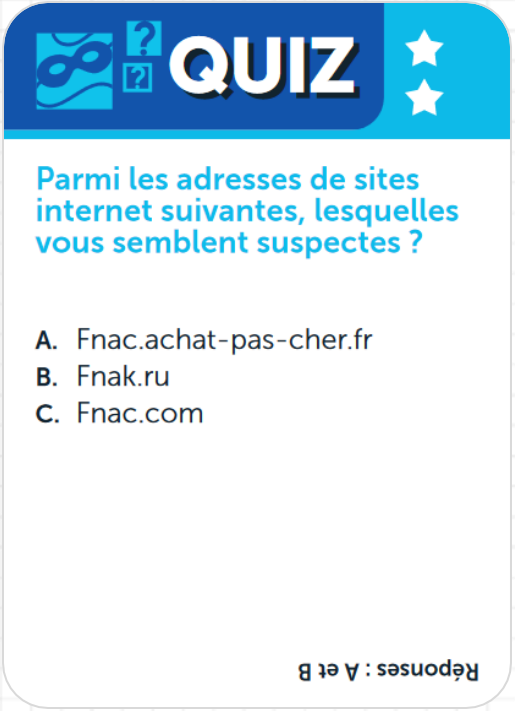

Explications

Lorsque l'on veut vérifier si une URL est valide il faut faire attention à plusieurs choses :

- L'orthographe : les attaquants vont essayer de mettre des caractères proches pour nous tromper : 1 à la place du I majuscule ou i majuscule à la place du L minuscule. Exemple : google.com ('l' est remplacé par 'i' majuscule)
- Le nom de domaine : Le domaine principal est le nom du site, suivi de l'extension (.com, .org, .net, etc.). Il convient de s'assurer qu'il correspond au site que vous souhaitez visiter. Ainsi, même s'il contient Fnac avec la bonne orthographe « Fnac.achat-pas-cher », n'est pas le site de la Fnac.

Source : https://powerdmarc.com/fr/what-is-url-phishing/

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 2

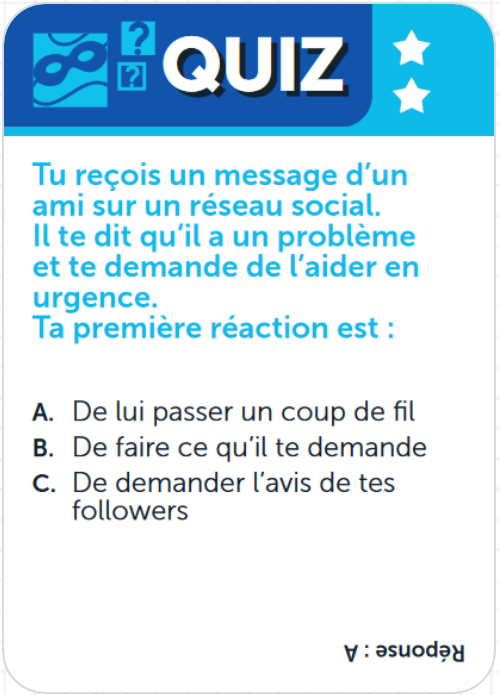

Explications

Il existe de nombreuses variations mais les plus utilisées sont les suivantes :

- « Est-ce que ce n'est pas toi sur cette photo [URL] ? »
- « Peux-tu envoyer un SMS au numéro [NUM] ? »
- « Je suis en vacances à l'étranger, mais je me suis fait voler mon portefeuille et j'ai vraiment besoin d'argent pour rentrer, est ce que tu peux me faire un virement ?»

Avant de faire quoi que ce soit, contacte ton ami par un autre biais pour vérifier si c'est bien lui et s'il a effectivement un problème ou souhaite te montrer quelque chose.

Il ou elle s'est probablement fait pirater son compte et le cybercriminel usurpe son identité.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/comment-savoir-si-on-est-victime-d-usurpation-d-identite

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 2

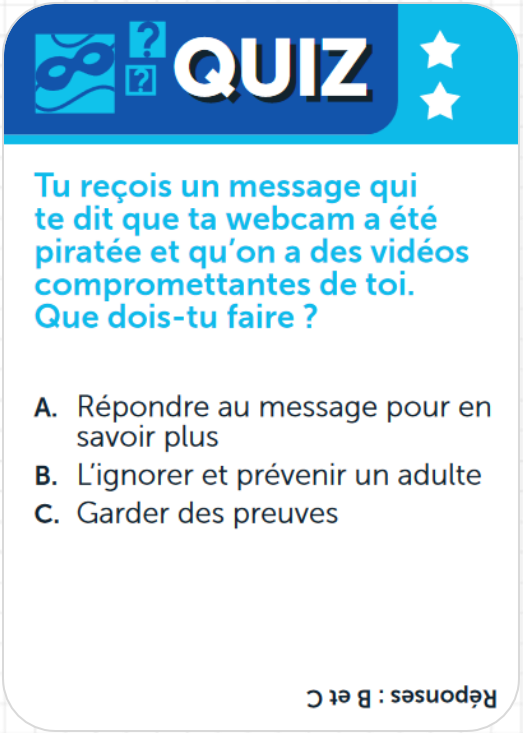

Explications

Les tentatives de chantage à la webcam sont relativement courantes. Dans la grande majorité des cas, les prétendus « hackers » n'ont pas eu accès à la caméra mais utilisent des moyens plus ou moins convaincants pour le faire croire à leur victime.

Il est effectivement possible, dans certains cas relativement rares qu'un attaquant puisse prendre le contrôle d'une webcam : soit parce que la victime a installé un logiciel malveillant ou s'est rendue sur un site internet contrôlé par un attaquant et a autorisé l'accès à la webcam.

Dans tous les cas, il est important de ne pas céder à la panique, de ne pas répondre aux sollicitations qui peuvent être très agressives et oppressantes, de garder des preuves (captures d'écrans, mails…) et, pour les jeunes, de prévenir un adulte de confiance qui réalisera les démarches nécessaires.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/campagnes-darnaques-au-chantage-a-la-webcam-pretendue-piratee

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 3

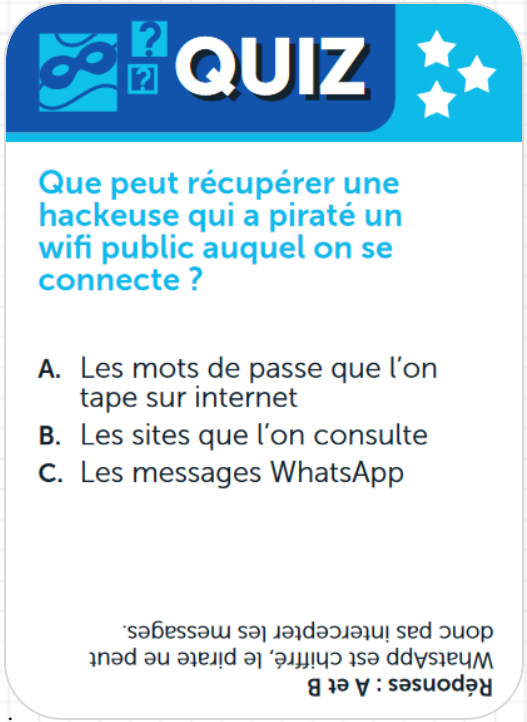

Explications

Les réseaux wifi sont souvent mal sécurisés, et peuvent être contrôlés ou usurpés par des pirates qui pourraient ainsi voir passer et capturer des informations personnelles ou confidentielles (mots de passe, numéros de carte bancaire…) qui transitent « en clair ».

En revanche, la messagerie WhatsApp est chiffrée, ce qui signifie que les messages ne peuvent pas être lus pendant leur transmission.

Sources :

Cybermalveillance.gouv.fr - WiFi public : comment empêcher le vol de mes données ? - Vidéo Dailymotion

Cybermalveillance.gouv.fr - Quels risques prend-on en se connectant sur les réseaux #WiFi gratuits ? - Vidéo Dailymotion

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 3

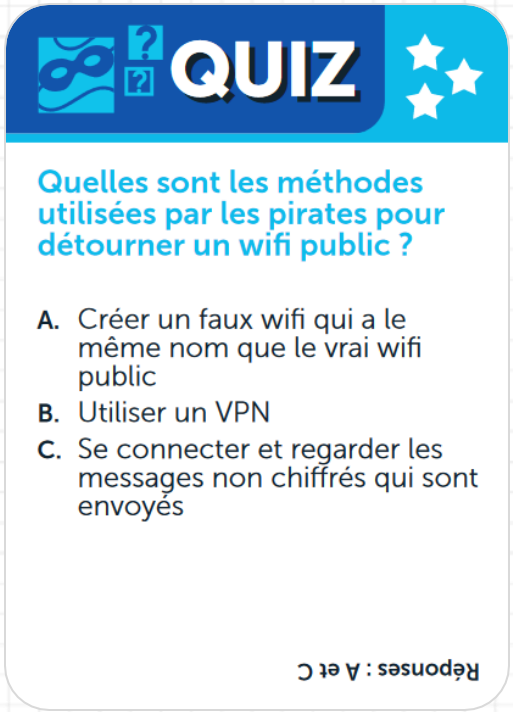

Explications

Il est facile pour un hackeur de créer un point d'accès wifi à qui il donnera le nom du restaurant, de l'hôtel, de la boutique juste à côté. Bien que se connecter au wifi public soit déconseillé, il arrive parfois qu'on en ait besoin. Dans ce cas, il faut demander au responsable le nom du réseau de l'endroit au préalable.

La sécurité des wifi publics est généralement très faible et les échanges ne sont pas chiffrés : les pirates informatiques peuvent donc facilement intercepter les données que vous taper sur internet.

C'est pourquoi, il est fortement déconseillé d'envoyer les données confidentielles (données bancaires, mots de passe, etc.) : un pirate pourrait récupérer les données qui transitent en clair par ce wifi public.

Source : https://www.cnil.fr/fr/utiliser-un-wi-fi-public-voici-4-precautions-prendre

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 3

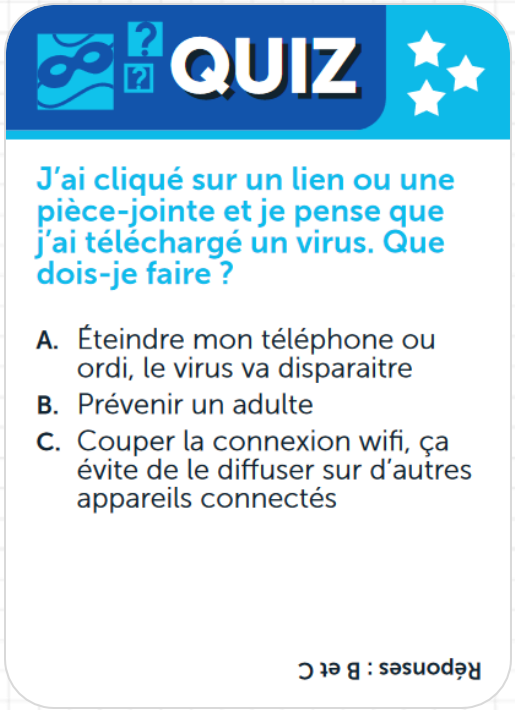

Explications

Si on pense avoir téléchargé un virus, le premier reflexe à avoir est de prévenir un adulte et de couper internet, pour éviter tout connexion entre le hackeur et l'appareil qui a été piraté. Si on est connecté à un Wifi, il est très important de se déconnecter afin de prévenir la diffusion du virus sur d'autres appareils.

Ensuite, il est fortement conseillé de réaliser une analyse antivirus pour supprimer tout fichier ou logiciel malveillant. Il convient également de vérifier si vos données sont bien sauvegardées sur un autre support ou un cloud.

Enfin, il est important de changer tous vos mots de passe pour renforcer la sécurité de vos comptes qui auraient pu être touchés.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/piratage-systeme-informatique-particuliers

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 3

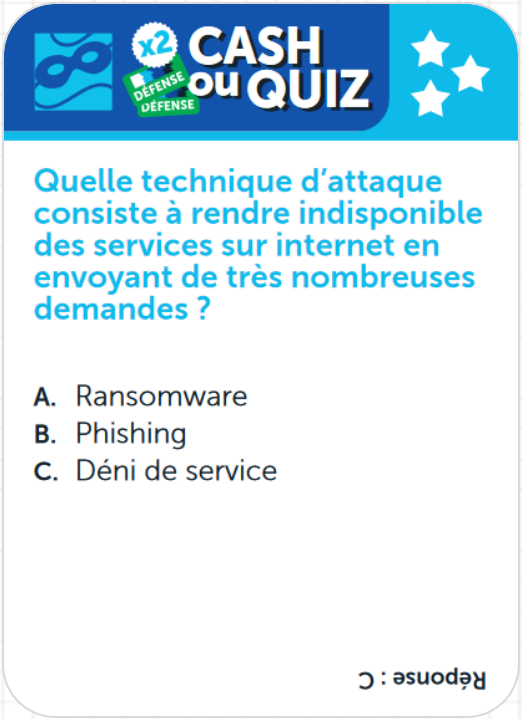

Explications

L'attaque par Déni de service (ou DOS/DDOS en anglais) a lieu lorsqu'un attaquant submerge un site internet ou une application de demandes.

Face à l'afflux de requêtes, les serveurs peuvent avoir du mal à tout traiter et dans certains cas s'effondrent (crash).

Ces attaques peuvent avoir lieu quand un groupe de personnes se coordonnent mais également grâce à l'utilisation de « botnet » : un réseau d'appareils ayant été piratés comme des caméras de surveillance.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/attaque-en-deni-de-service-ddos

4. Thématique « Cyberattaque » - Niveau 3

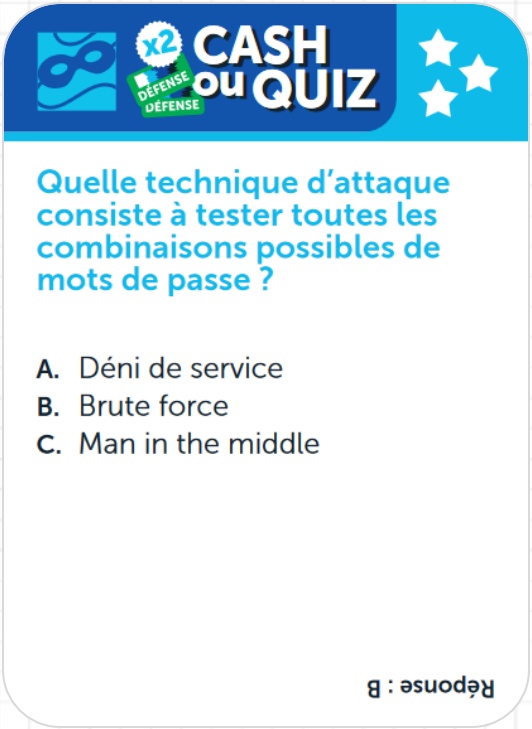

Explications

Dans le cas d'une attaque par « brute force », l'attaquant va tester toutes les combinaisons possibles : AAAA, AAAB, AAAC etc…

Actuellement, avec la puissance de calcul des ordinateurs, si le mot de passe fait moins de 6 caractères et même s'il est composé de lettres majuscules et minuscules, de chiffres et de caractères spéciaux, il est possible de le trouver presque instantanément.

Cependant dans la réalité, les attaquants vont plutôt utiliser des dictionnaires composés des mots de passe les plus probables. Par exemple : Azerty1234, Soleil, etc…

Source : https://www.francenum.gouv.fr/magazine-du-numerique/combien-de-temps-un-pirate-met-il-pour-trouver-votre-mot-de-passe-comment

4. Thématique « Cyberattaque »

Pour aller plus loin - Cyberattaque

Comprendre et réagir face aux cyberattaques :

- Youtube I Le Ransomware expliqué en 5 minutes
- Youtube I Malware : comprendre l'essentiel pour se protéger
- Konbini sur Youtube I Comment ENFIN ne plus se faire piéger par du phishing ?
- Cybermalveillance.gouv I Identifier et déjouer le hameçonnage
- CNIL I Réagir en cas de chantage à la webcam
- CNIL I Comment réagir face à une usurpation d'identité ?

Les jeux pour parler de cybersécurité :

- Cybermalveillance.gouv I Mallette cyber inclusion numerique
- Région académique Bourgogne-Franche-Comté I Le kit CyberEnJeux de l'ANSSI
- Eduscol I Education et cybersécurité
- Cyber Duel de Game Partners

Autre ressource :

Bande dessinée - Les enquêtes de Seven

5. Thématique
Mots de passe

5. Thématique « Mot de passe » - Niveau 1

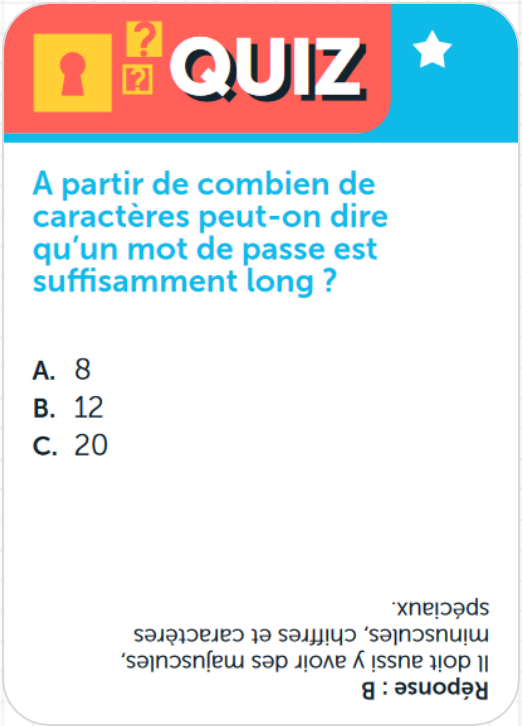

Explications

Il est admis qu'un bon mot de passe doit comporter au minimum 12 caractères mélangeant des majuscules, des minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux. C'est ce qu'on appelle un mot de passe complexe.

En effet, cela permet de réduire le risque qu'un hacker devine ou trouve un mot de passe, notamment en utilisant la technique du « brute force », une technique d'attaque automatisée qui consiste à essayer toutes les combinaisons possibles de caractères jusqu'à trouver le bon mot de passe.

Outre la complexité et de la longueur, plus un mot de passe est choisi de façon aléatoire, moins il a de chance d'être craqué.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/mots-de-passe

5. Thématique « Mot de passe » - Niveau 1

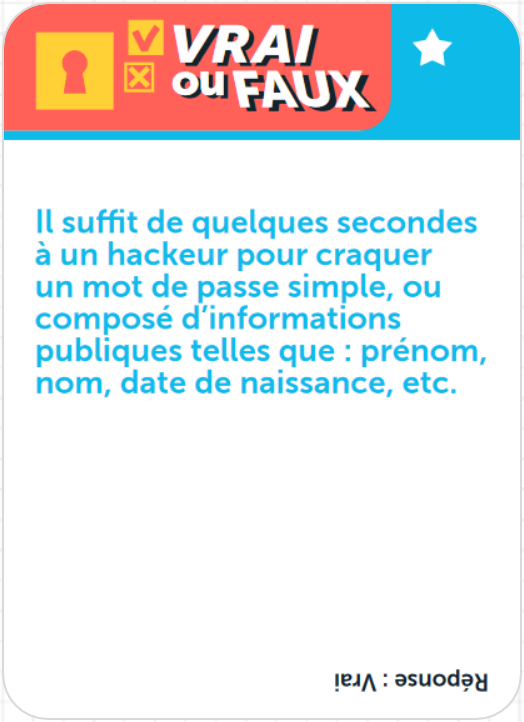

Explications

Une technique automatisée, dite par « force brute », consiste à essayer toutes les combinaisons possibles de caractères jusqu'à trouver le bon mot de passe. Réalisées par des programmes spécifiques qui se basent sur des librairies de mots, ces attaques peuvent tester des dizaines de milliers de combinaisons par seconde.

La première chose qu'un hackeur va faire, c'est de tester des combinaisons avec des mots du dictionnaire ou encore avec des informations qu'il a pu récupérer facilement sur la victime : son prénom, sa date de naissance par exemple, ou encore le nom de son chien ou son club de sport préféré.

C'est pourquoi il faut éviter d'utiliser ce type de mot de passe.

Source : https://www.francenum.gouv.fr/magazine-du-numerique/combien-de-temps-un-pirate-met-il-pour-trouver-votre-mot-de-passe-comment

5. Thématique « Mot de passe » - Niveau 1

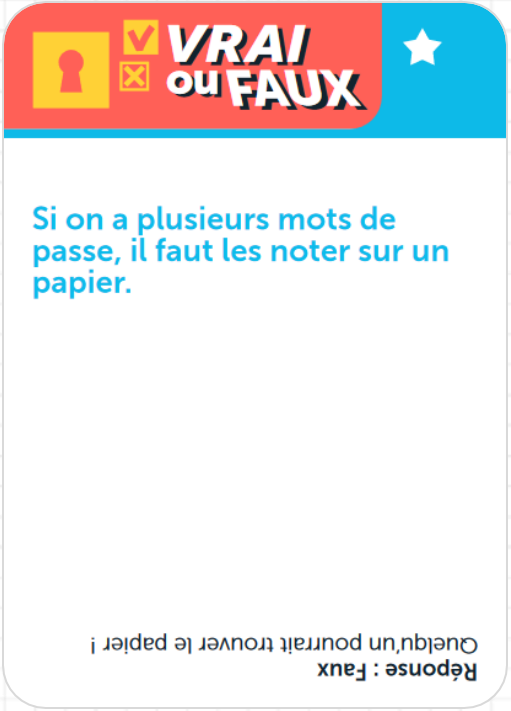

Explications

Il est quasiment impossible de retenir des dizaines de mots de passe longs et complexes ! Mais il ne faut pas commettre l'erreur de les noter sur un post-it à côté de son ordinateur ou de les inscrire dans sa boite mail, dans un fichier non protégé de son ordinateur ou encore dans son portable : cela pourrait être récupéré facilement.

Il existe des gestionnaires de mots de passe sécurisés : il s'agit de coffres-forts à mots de passe, qui permettent de les stocker de façon sécurisée et de ne retenir que le mot de passe qui permet d'ouvrir le coffre-fort.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/mots-de-passe

5. Thématique « Mot de passe » - Niveau 2

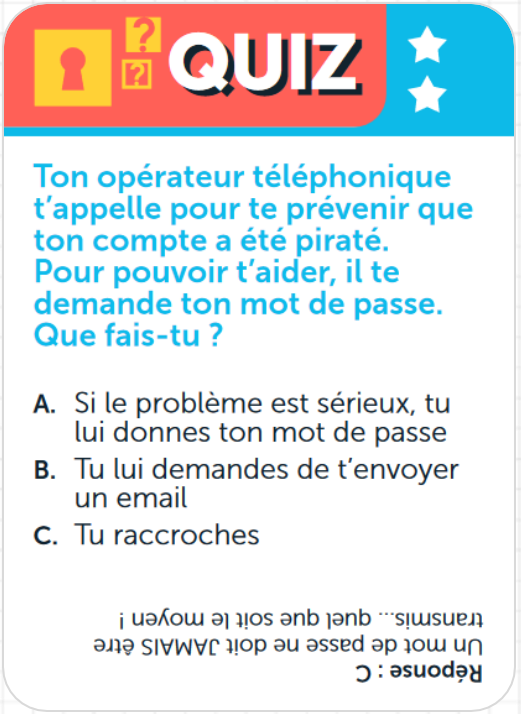

Explications

Il ne faut jamais communiquer des informations sensibles par messagerie ou téléphone. Ce type de demande « urgente » doit alerter : aucune administration ou société commerciale sérieuse ne demandera un mot de passe par message électronique ou par téléphone.

Les attaquants jouent souvent sur la peur ou la surprise de leur victime. Ils peuvent utiliser des moyens convaincants, par exemple en utilisant des informations personnelles qu'ils ont trouvées sur leur victime.

En cas de doute, il faut raccrocher et recontacter l'opérateur via le numéro de téléphone habituel.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/hameconnage-phishing#prevention-phishing

5. Thématique « Mot de passe » - Niveau 2

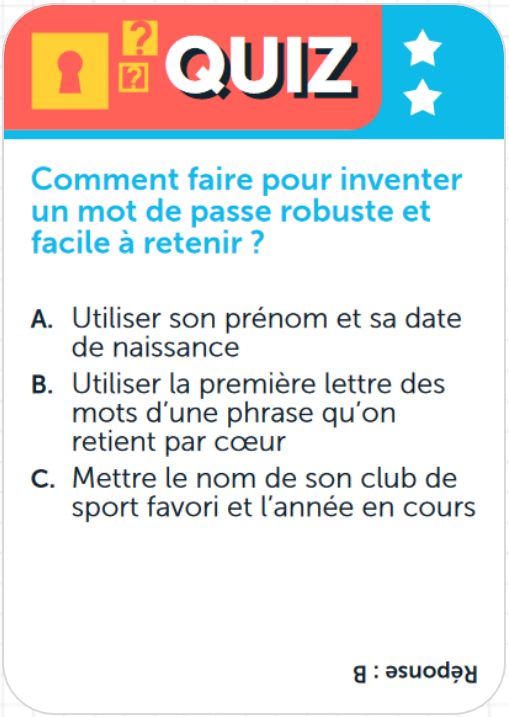

Explications

Il faut éviter d'utiliser des informations personnelles qui pourraient être faciles à retrouver (sur les réseaux sociaux par exemple), comme le prénom de son copain ou sa copine, une date anniversaire ou son groupe de musique préféré.

Il faut éviter également les suites logiques simples comme « 123456 », « azerty », « abcdef »... qui font partie des listes de mots de passe les plus courants et qui sont les premières combinaisons que testeront les hackeurs.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/mots-de-passe

5. Thématique « Mot de passe » - Niveau 2

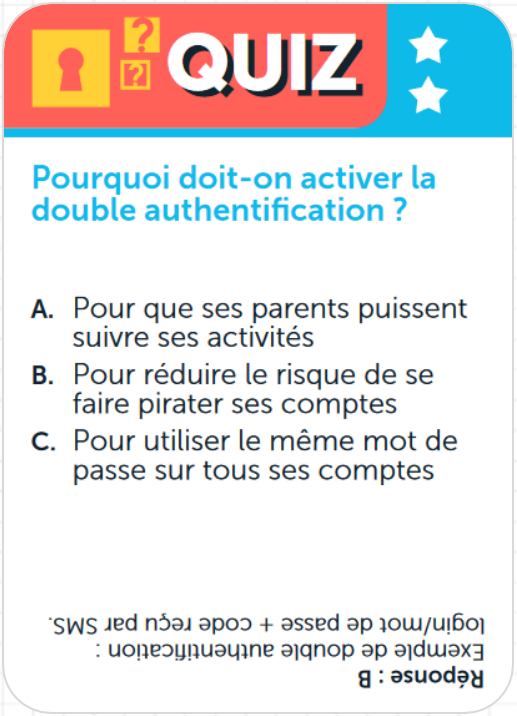

Explications

Pour renforcer la sécurité des accès, de plus en plus de services proposent cette option.

En plus du login et du mot de passe, le service va demander une confirmation de l'identité de la personne qui cherche à s'authentifier, sous forme de code provisoire reçu par SMS ou mail, via une autre application ou une clé spécifique, ou encore par reconnaissance biométrique.

Cela renforce considérablement la sécurité des comptes. En effet, même si un hacker réussit à trouver un mot de passe, il a peu de chances d'accéder au deuxième moyen d'authentification.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/mots-de-passe

5. Thématique « Mot de passe » - Niveau 2

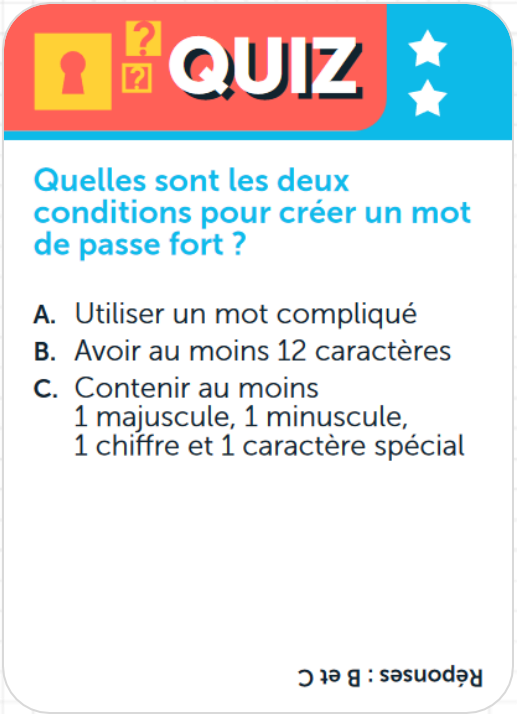

Explications

Une technique d'attaque répandue, dite par « brute force », consiste à essayer toutes les combinaisons possibles de caractères jusqu'à trouver le bon mot de passe. Réalisées par des programmes automatisés, ces attaques peuvent tester des dizaines de milliers de combinaisons par seconde.

Pour empêcher ce type d'attaque, il est admis qu'un bon mot de passe doit comporter au minimum 12 signes : c'est le critère de longueur du mot de passe. Un mot de passe complexe comprend également des majuscules, des minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux. Un mot de passe dit « fort » cumule le critère de longueur et de complexité.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/mots-de-passe

5. Thématique « Mot de passe » - Niveau 2

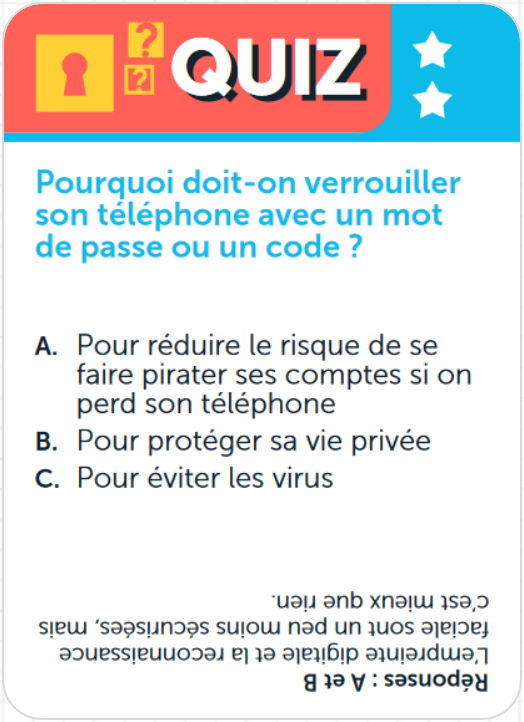

Explications

Le système de verrouillage sert à bloquer l'accès au téléphone à chaque mise en veille voire après un certain laps de temps d'inactivité. Il peut prendre la forme d'un code à chiffres, d'un schéma à effectuer, d'une empreinte biométrique ou même d'un système de reconnaissance faciale.

Cela empêche la consultation des informations personnelles contenues dans le téléphone en cas de perte ou de vol (photos, sms) mais également d'avoir accès aux comptes sur lesquels le téléphone serait connecté. Cependant, une personne mal intentionnée avec des compétences en informatique pourrait récupérer des informations sur votre téléphone, malgré le système de verrouillage.

Source : https://www.cnil.fr/fr/comment-securiser-au-maximum-lacces-votre-smartphone

5. Thématique « Mot de passe » - Niveau 2

Explications

Notre boite mail est une mine d'or pour un cybercriminel : il peut y trouver plein d'informations personnelles mais il peut également s'en servir pour réinitialiser les mots de passe d'autres comptes : en effet, la plupart des sites envoient un mail de réinitialisation du mot de passe sur la boîte mail qui a servi à créer le compte. Si on y a accès, il est très simple de changer les mots de passe et ensuite d'accéder aux comptes.

La double authentification permet de réduire ce risque : l'accès à la boite mail ne suffit pas. Une double vérification sera par exemple envoyée, par exemple par notification ou SMS sur le téléphone.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/mots-de-passe

5. Thématique « Mot de passe » - Niveau 2

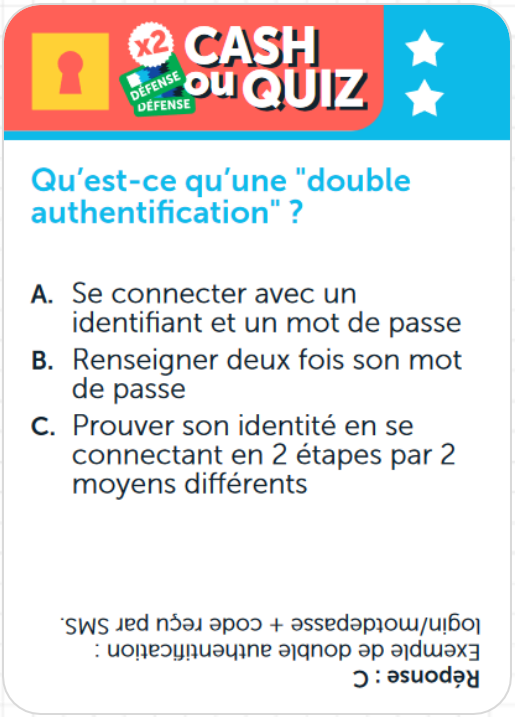

Explications

Pour renforcer la sécurité des accès, de plus en plus de services proposent cette option.

En plus du login et du mot de passe, le service va demander une confirmation de l'identité de la personne qui cherche à s'authentifier, sous forme de code provisoire reçu par SMS, mail, via une autre application ou une clé spécifique, ou encore par reconnaissance biométrique.

Cela renforce considérablement la sécurité des comptes. En effet, même si un hacker réussit à trouver un mot de passe, il a peu de chances d'accéder au deuxième moyen d'authentification.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/double-authentification

5. Thématique « Mot de passe » - Niveau 3

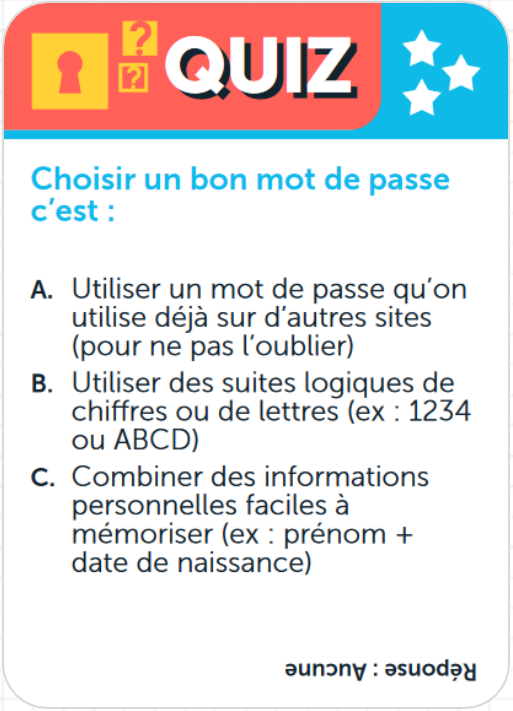

Explications

Pour pirater un compte, la première chose qu'un hackeur va faire, c'est de tester des combinaisons avec des mots du dictionnaire, des suites logiques ou encore avec des informations qu'il a pu récupérer facilement sur la victime, par exemple son prénom, sa date de naissance, ou encore le nom de son chien, ou même les trois combinés.

C'est pourquoi il faut éviter d'utiliser ce type de mot de passe.

Il est également très important d'utiliser un mot de passe différent pour chaque service. Ainsi, en cas de perte ou de vol d'un des mots de passe, seul le service concerné sera vulnérable.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/mots-de-passe

5. Thématique « Mot de passe » - Niveau 3

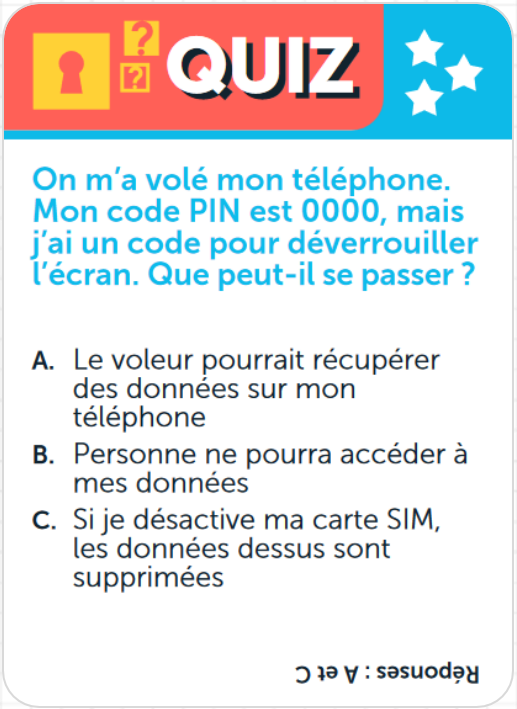

Explications

Le code PIN est un code d'accès composé d'au moins 4 chiffres qui sert à verrouiller l'accès à la carte SIM d'un téléphone.

On le choisit généralement au moment de l'acquisition du téléphone, mais il est souvent configuré par défaut avec un code standard, par exemple « 0000 » ou « 1234 ». Il est important de le changer à la réception du téléphone. En effet, sans ce code PIN, l'accès à la carte SIM du téléphone est bloqué. En revanche, si on garde le code par défaut, une personne qui trouve ou vole le téléphone pourra accéder aux données stockées sur la carte SIM, même si vous avez un moyen de verrouillage de l'écran (empreinte, code, ...). Enfin, si la carte SIM a été désactivée, en contactant son opérateur, les données stockées sur celle-ci seront supprimées et donc inacessibles.

Source : https://www.futura-sciences.com/tech/forfaits/guide-achat/comment-trouver-utiliser-code-pin-puk/

5. Thématique « Mot de passe » - Niveau 3

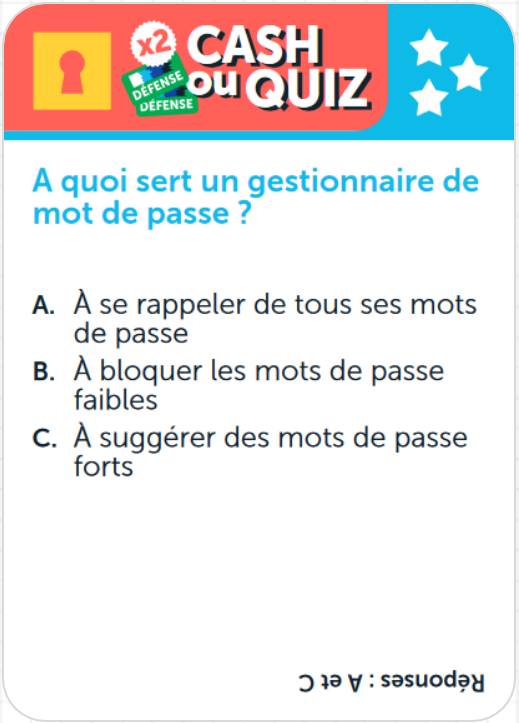

Explications

Il est quasiment impossible de retenir les dizaines de mots de passe longs et complexes !

Il existe des gestionnaires de mots de passe sécurisés qui permettent de générer des mots de passe complexes et de les stocker de façon sécurisée, comme dans un coffre-fort.

Ainsi, il suffit de retenir le mot de passe qui permet d'ouvrir le coffre-fort.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/mots-de-passe

5. Thématique « Mot de passe »

Pour aller plus loin - Mots de passe

Choisir de bons mots de passe :

- Ministère de l'économie I Comment assurer votre sécurité numérique ?
- Cybermalveillance.gouv I 10 mesures essentielles assurer votre sécurité numérique
- Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) - Guide des bonnes pratiques de l'informatique
- CNIL I Les conseils de la CNIL pour un bon mot de passe
- Cybermalveillance.gouv I Qu'est-ce que la double authentification ?

Comprendre le fonctionnement des mots de passe :

- Micode sur Youtube I Stocker son mot de passe sur son navigateur... ou pas.

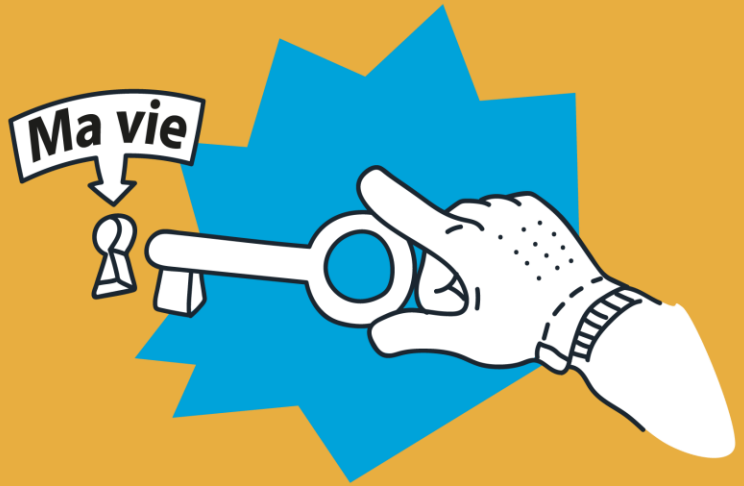

6. Thématique
Vie privée

6. Thématique « Vie privée » - Niveau 1

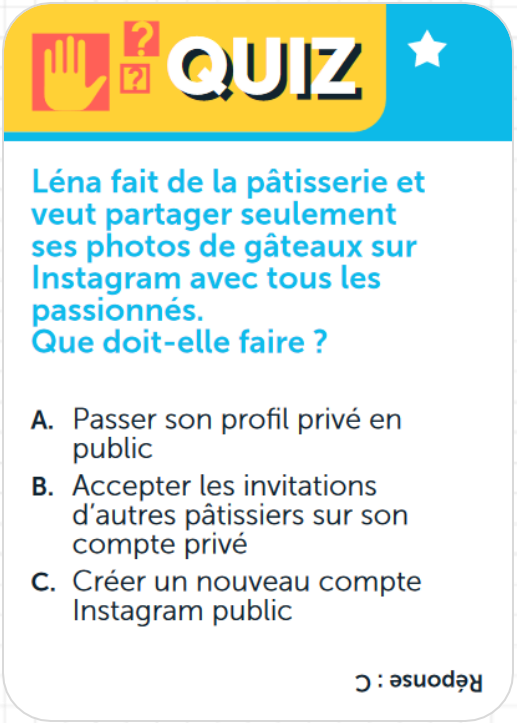

Explications

L'utilisation d'un compte privé est essentielle pour partager des informations personnelles en limitant l'accès aux seules personnes que l'on connaît et en qui on a confiance.

Cependant, si on a des centres d'intérêt ou des passions spécifiques que l'on souhaite partager en ligne, il est souvent conseillé de créer un compte dédié à ce sujet. Cela permet de développer une audience qui partage ces intérêts sans mélanger ces contenus avec sa vie et d'autant plus de protéger sa vie privée.

Ainsi, si Lena passe son profil privé en public, tous les contenus qu'elle avait publiés précédemment seront accessibles à des inconnus.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/reseaux-sociaux

6. Thématique « Vie privée » - Niveau 1

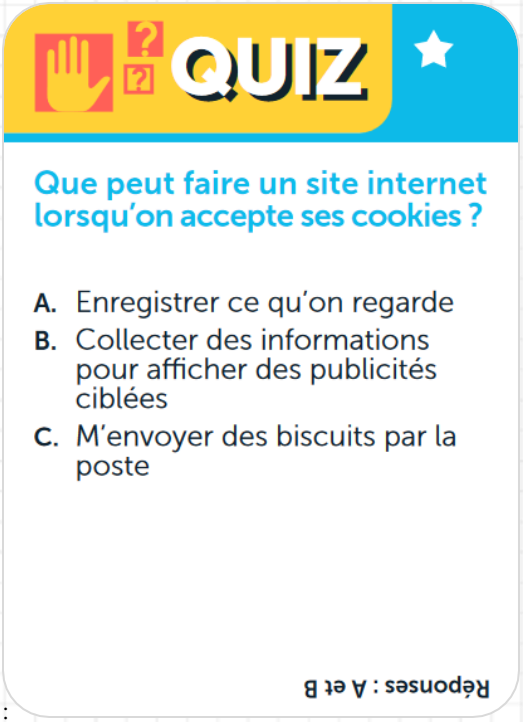

Explications

Un cookie est un petit fichier stocké par un serveur dans le terminal (ordinateur, téléphone, etc.) d'un utilisateur qui permet de collecter les données de navigation sur le web.

Certains sont nécessaires et bien utiles (pour mémoriser par exemple le contenu d'un panier sur un site de commerce) mais d'autres ne servent qu'à collecter des informations pour faire de la publicité ciblée. Dans ce cas, ils permettent de mémoriser plein de données pour créer un profil détaillé (tranche d'âge, genre, produits regardés, liens cliqués, temps passé, etc.) et ainsi diffuser des messages publicitaires spécifiques en fonction de ces caractéristiques.

Les sites français sont désormais obligés de demander le consentement préalable au dépôt de cookies, il est conseillé de les refuser par défaut.

Sources :
https://www.cnil.fr/fr/definition/cookie
https://www.cnil.fr/fr/cookies-et-autres-traceurs/comment-se-proteger/maitriser-votre-navigateur

6. Thématique « Vie privée » - Niveau 1

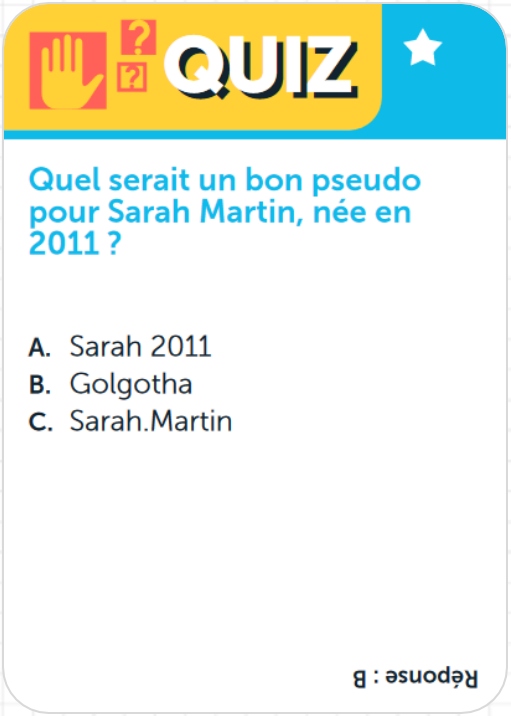

Explications

Il est important d'adopter de bons réflexes pour naviguer sur internet et limiter les risques, comme créer un pseudonyme pour les réseaux sociaux.

Un bon pseudo ne doit pas donner d'informations personnelles (nom, prénom, date de naissance etc.). Dans le cas présent, seul le pseudo « Golgotha » ne donne aucune information sur Sarah Martin.

Il est également important de rappeler que :

- Des personnes malveillantes peuvent se cacher derrière un pseudo, il faut rester vigilant ;
- L'utilisation d'un pseudo ne garantit pas l'anonymat complet ;
- L'utilisation d'un pseudo ne donne pas le droit à des comportements inacceptables ou illégaux.

Source : https://e-enfance.org/informer/internet-les-dangers/

6. Thématique « Vie privée » - Niveau 1

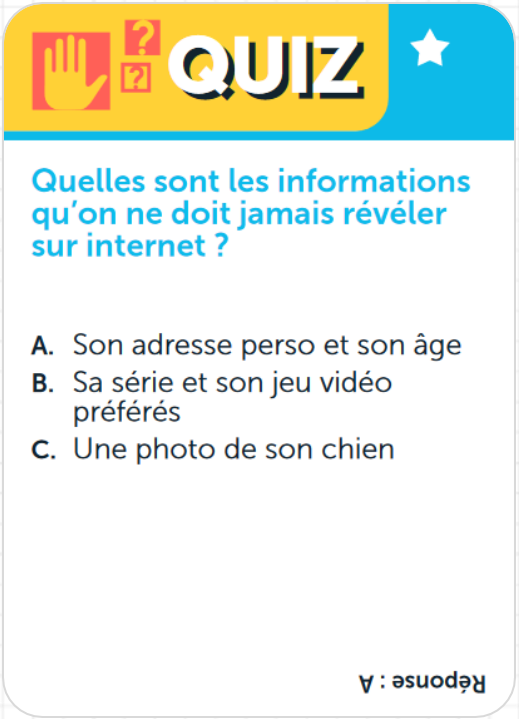

Explications

Pour limiter les risques d'internet, il est important de ne pas donner d'informations personnelles : son nom, son prénom, son âge mais aussi son numéro de téléphone ou son adresse.

Toutes ces informations pourraient être récupérées par des entreprises pour adresser des publicités non sollicitées mais aussi par des personnes malveillantes pour nuire directement à une personne ou les utiliser dans le cadre d'arnaques à plus grande échelle.

Source : https://e-enfance.org/informer/internet-les-dangers/

6. Thématique « Vie privée » - Niveau 1

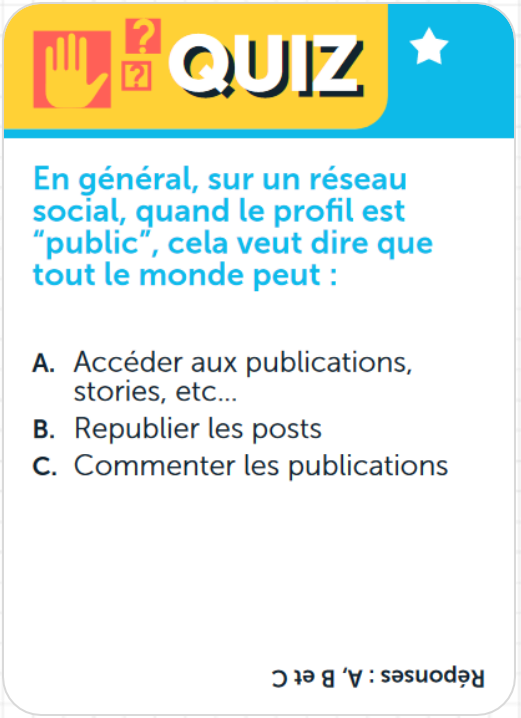

Explications

Par défaut, les paramètres de visibilité sur les réseaux sociaux sont souvent très ouverts et un profil public permet à n'importe qui de consulter les informations personnelles et les publications.

Il est généralement possible de restreindre cette visibilité en réglant la configuration du compte, afin de garder la maîtrise de ce que les autres utilisateurs voient.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/reseaux-sociaux

6. Thématique « Vie privée » - Niveau 1

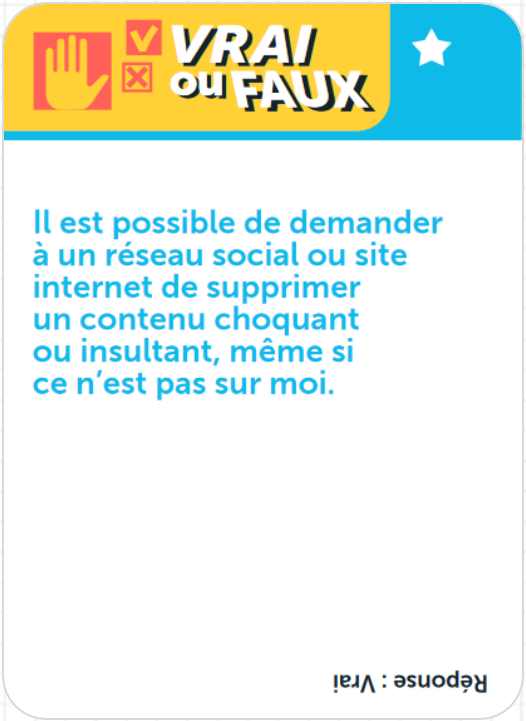

Explications

Les contenus illicites (incitation à la haine, violence contre les personnes ou les animaux, homophobie, pédophilie, etc.) peuvent être signalés sur la plateforme PHAROS, qui est gérée par des policiers et des gendarmes spécialisés.

Certaines plateformes de réseaux sociaux proposent également leur propre système de signalement, en voici quelques exemples : Instagram, Snapchat, Discord, TikTok, WhatsApp, YouTube, Facebook, Twitter.

Sources :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31979
https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/que-faire-en-cas-de-cyberharcelement-ou-harcelement-en-ligne#definition-cyberharcelement

6. Thématique « Vie privée » - Niveau 1

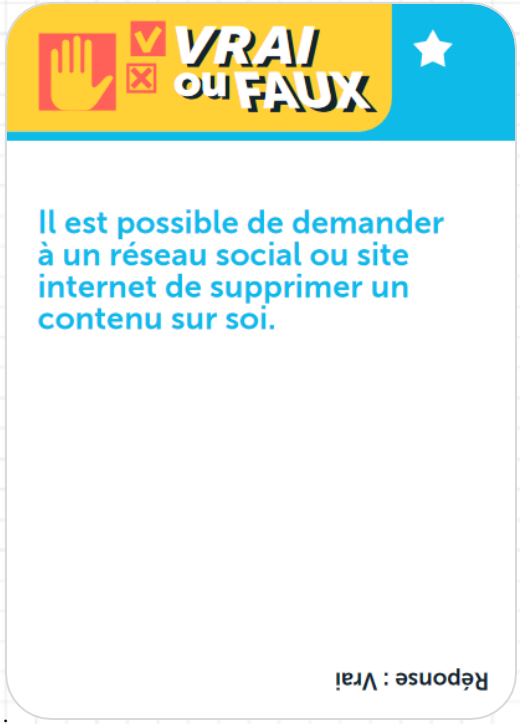

Explications

Les contenus illicites (incitation à la haine, violence contre les personnes ou les animaux, homophobie, pédophilie, etc.) peuvent être signalés sur la plateforme PHAROS, qui est gérée par des policiers et des gendarmes spécialisés.

Certaines plateformes de réseaux sociaux proposent également leur propre système de signalement, en voici quelques exemples : Instagram, Snapchat, Discord, TikTok, WhatsApp, YouTube, Facebook, Twitter.

Sources :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31979
https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/que-faire-en-cas-de-cyberharcelement-ou-harcelement-en-ligne#definition-cyberharcelement

6. Thématique « Vie privée » - Niveau 1

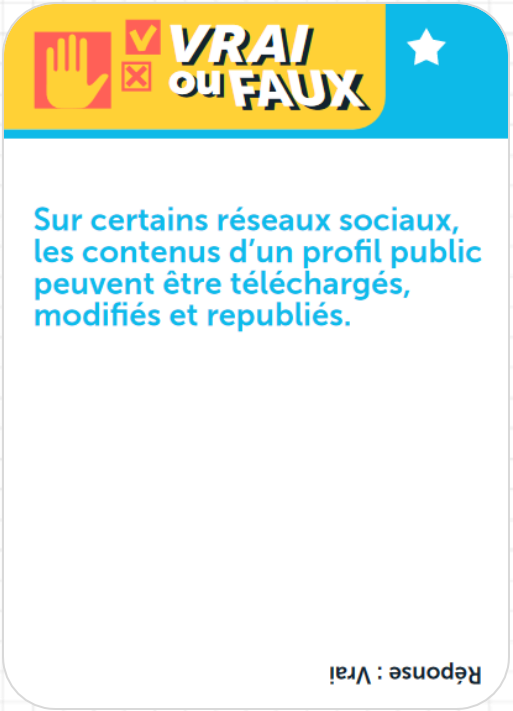

Explications

Par défaut, les paramètres de visibilité sur les réseaux sociaux sont souvent très ouverts et un profil public permet à n'importe qui de consulter les informations personnelles et les publications.

Il est généralement possible de restreindre cette visibilité en réglant la configuration du compte, afin de garder la maîtrise de ce que les autres utilisateurs voient.

Source : https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/reseaux-sociaux

6. Thématique « Vie privée » - Niveau 1

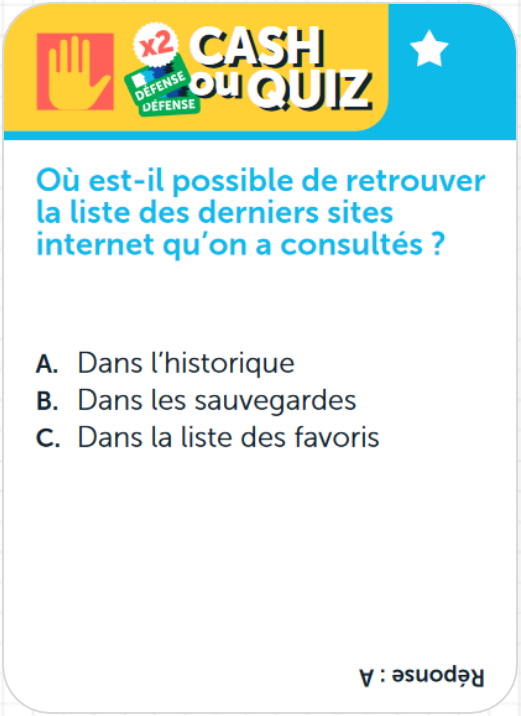

Explications

Lorsque l'on navigue sur internet, un certain nombre de traces sont conservées par les moteurs de recherche (Google Chrome, Mozilla Firefox, Safari, Microsoft Edge, etc.) dont l'historique de navigation.

Ainsi, les requêtes, les recherches effectuées, les sites web visités sont conservés dans l'historique. N'importe quelle personne ayant accès à un ordinateur peut consulter l'historique de la session ouverte.

Il existe cependant des moteurs de recherche qui ont fait le choix de ne pas conserver l'historique, par exemple Duck Duck Go ou Qwant.

Contrairement à l'historique, les favoris sont les pages web que l'on met volontairement en mémoire, comme un marque-page.

Source : https://cnil.fr/fr/faites-regulierement-le-menage-dans-lhistorique-de-navigation

6. Thématique « Vie privée » - Niveau 1

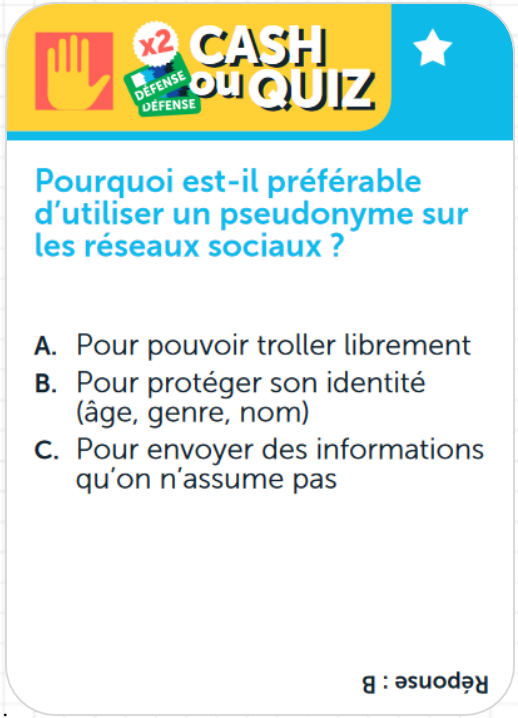

Explications

L'utilisation d'un pseudonyme permet de restreindre sa visibilité sur internet, et donc de mieux protéger sa vie privée.

Cela peut également un moyen de prévention contre des prédateurs en ligne, ciblant notamment les enfants.

Cependant, l'anonymat sur internet ne doit pas laisser penser que tout est permis. Dans le cadre d'une enquête, la police peut retrouver les auteurs de menaces, de chantages ou d'insultes.

Pour certains experts, il faut même accepter que tout ce que l'on fait sur internet puisse un jour être ressorti à notre insu par des personnes plus ou moins bien intentionnées.

Sources :

https://www.cnil.fr/sites/cnil/files/atoms/files/poster_10-conseils-pour-rester-net-sur-le-web_ok.pdf

https://www.lesoir.be/280752/article/2019-11-19/identite-numerique-pouvez-vous-vraiment-la-proteger

6. Thématique « Vie privée » - Niveau 2

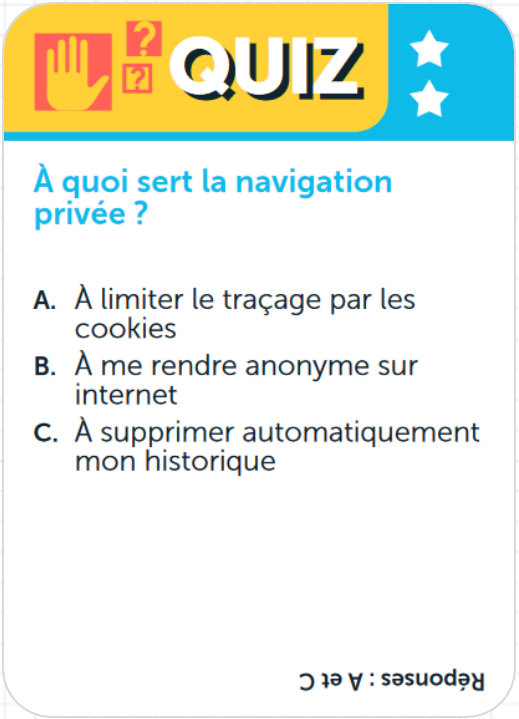

Explications

L'option « navigation privée » est activable depuis n'importe quel navigateur (Qwant, Google, Firefox, Edge, etc) et permet de ne pas enregistrer certaines informations au cours de la navigation comme les mots de passe, l'historique ou encore les cookies : quand la session est coupée, ces informations ne sont pas conservées.

Cependant, cela ne rend pas anonyme sur internet : tant que le navigateur est ouvert, les cookies continuent d'être déposés. Il en est de même pour l'historique. De plus, la navigation privée n'empêche pas un site ou votre fournisseur d'accès à internet de vous identifier par d'autres biais (IP par exemple).

Source : https://www.cnil.fr/fr/la-navigation-privee-pour-limiter-les-risques-de-piratage-de-vos-comptes-en-ligne

6. Thématique « Vie privée » - Niveau 2

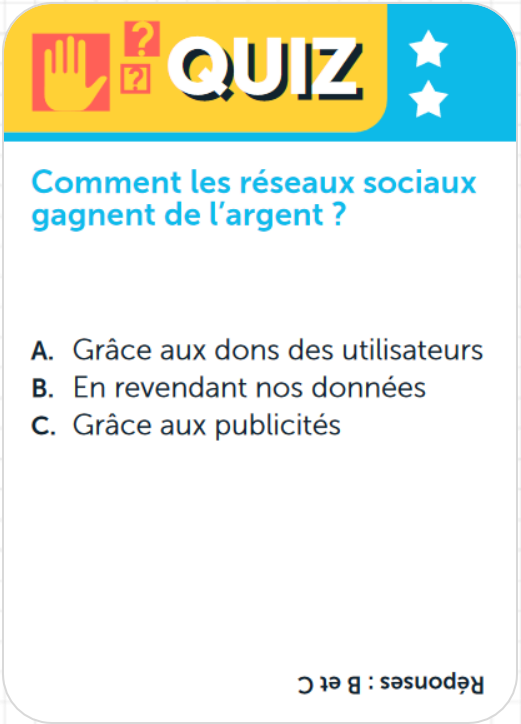

Explications

La plupart des plateformes de réseaux sociaux, gratuites pour les utilisateurs, génèrent des revenus via la publicité. Plus les utilisateurs passent de temps sur ces services, plus ils sont exposés à des publicités, augmentant ainsi les revenus des plateformes.

De plus, nos données peuvent être revendues pour créer des publicités ciblées, maximisant ainsi l'efficacité des campagnes publicitaires et augmentant encore les profits des plateformes. Cela souligne le risque de compromission de la vie privée et la nécessité de gérer soigneusement nos informations personnelles en ligne pour éviter les abus et l'exploitation non désirée de nos données.

Source : https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-fil-des-reseaux/comment-les-reseaux-sociaux-transforment-nos-donnees-en-or_6260481.html

6. Thématique « Vie privée » - Niveau 2

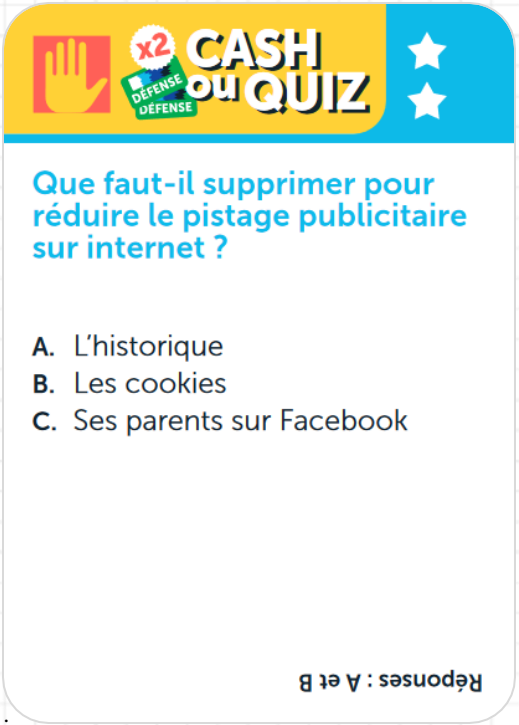

Explications

Pour limiter le traçage sur internet, voici trois bonnes pratiques à mettre en œuvre :

- Refuser par défaut le dépôt de cookies non essentiels à la navigation sur les sites consultés (la demande de consentement est obligatoire sur les sites français) ;
- Effacer régulièrement les cookies déposés par les sites web sur le navigateur ;
- Effacer régulièrement l'historique de navigation.

Sources :
https://www.cnil.fr/fr/faites-regulierement-le-menage-dans-lhistorique-de-navigation
https://www.cnil.fr/fr/cookies-et-autres-traceurs/comment-se-proteger/maitriser-votre-navigateur

Pour aller plus loin - Vie privée

Plus d'informations sur la protection de la vie privée et les risques associés :

- CNIL I Les droits pour maitriser vos données personnelles
- CNIL I 1 heure pour adopter de meilleurs réflexes pour votre vie privée numérique
- CNIL I La naviguation privée pour limiter les risques de piratage de vos comptes en ligne
- Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) I Informations sur les cyberprédateurs
- Cybermalveillance.gouv I 10 mesures essentielles assurer votre sécurité numérique
- https://www.clemi.fr/sites/default/files/clemi/Familles/Publications/Le%20guide%20de%20la%20famille%20Tout-Ecran/guide_emi_la_famille_tout_ecran.pdf

Jeux pour apprendre à protéger sa vie privée :

- CNIL I Découvrez le jeu immersif Les gardiens du Numérique à la cité des sciences et de l'industrie
- CNIL I Un jeu de cartes pour rester net sur internet

7. Cartes « Cyberattaque » et « Défense »

Les cartes « Attaquant »

ATTAQUANT

Une hackeuse
ou un hackeur

1

ATTAQUANT

Un cyberprédateur
ou une cyberprédatrice

2

ATTAQUANT

Une cyberharceleuse
ou un cyberharceleur

3

Les cartes « Attaque » (1/2)

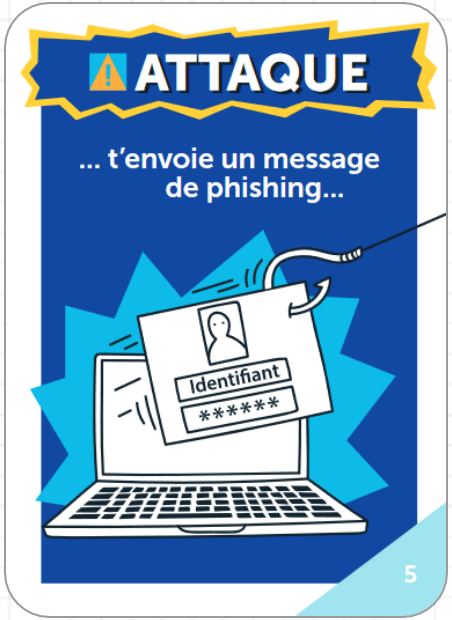

Les cartes « Attaque » (2/2)

Les cartes « Impact » (1/2)

Les cartes « Impact » (2/2)

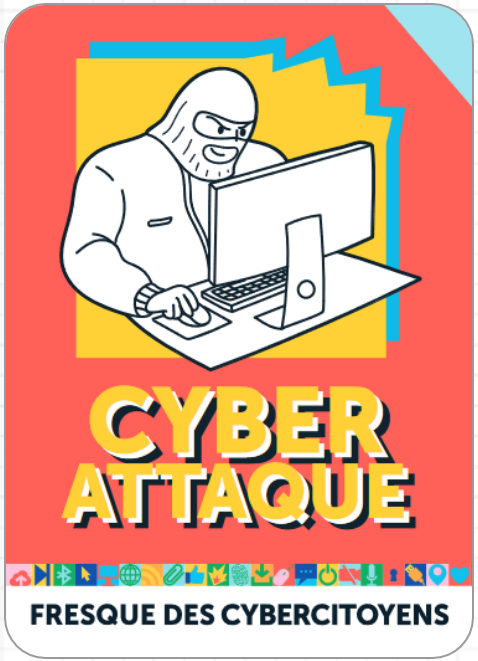

Cartes « Défense » (1/2)

J'utilise un mot de passe complexe et j'active la double authentification quand je peux.

1

J'ai une protection antivirus à jour.

2

Je télécharge les mises à jour automatiquement.

3

Je vérifie l'expéditeur et le lien avant de cliquer, surtout si le message est inattendu ou urgent.

4

Je bloque les personnes qui sont agressives sur les réseaux sociaux.

5

Je signale les personnes qui ont des propos intolérables sur les réseaux sociaux.

6

Je vérifie régulièrement qu'aucune donnée dévalorisante ou intime n'est publiée sur moi.

7

Si je suis témoin ou victime de cyberharcèlement ou de chantage, j'en parle à un adulte en qui j'ai confiance.

8

Cartes « Défense » (2/2)

Je ne confie aucune information personnelle à un inconnu sur les réseaux.

9

Je restreins ma visibilité sur les réseaux sociaux en créant un compte privé ou plusieurs comptes.

10

Si je me suis fait pirater, j'en parle avec un adulte en qui j'ai confiance.

11

Je réalise régulièrement des sauvegardes de mes données importantes.

12

Lorsque je vais sur internet, j'utilise un pseudonyme.

13

Je n'utilise pas de wifi public pour transmettre ou saisir des informations privées, comme un mot de passe.

14

J'utilise un mot de passe différent pour chacun de mes comptes.

15